

Comptes consolidés résumés du 1^{er} semestre 2026



Etats de synthèse

Compte de résultat consolidé	3
Etat du résultat global consolidé	4
Etat consolidé de la situation financière	5
Tableau des variations des capitaux propres consolidés	7
Détail des variations des capitaux propres liées aux autres éléments du résultat global	8
Tableau des flux de trésorerie consolidés	9

Notes annexes

Note 1 Informations sectorielles	12
1.1 Evolution de l'information sectorielle	12
1.2 Chiffre d'affaires sectoriel	13
1.3 Du chiffre d'affaires sectoriel au résultat net de l'ensemble consolidé au 30 juin 2026	15
1.4 Du chiffre d'affaires sectoriel au résultat net de l'ensemble consolidé au 30 juin 2025	17
1.5 Investissements sectoriels	19
1.6 Actifs sectoriels	21
1.7 Passifs sectoriels	23
1.8 Tableau simplifié des flux de trésorerie essentiellement lié aux activités télécoms	25
Note 2 Base de préparation des états financiers consolidés	27
2.1 Base de préparation des informations financières	27
2.2 Recours à des estimations et au jugement	28
2.3 Nouvelles normes et interprétations appliquées au 1 ^{er} janvier 2026	28
2.4 Textes d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2026 et non appliqués par anticipation par le groupe Orange	29
Note 3 Résultat de cession et principales variations de périmètre	29
3.1 Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités	29
3.2 Principales variations de périmètre et transactions en cours	29
Note 4 Créances clients	32

Note 5 Achats et autres charges	33
5.1 Achats externes	33
5.2 Autres charges opérationnelles	33
5.3 Coûts des restructurations	34
5.4 Gestion du besoin en fonds de roulement – dettes fournisseurs	34
Note 6 Charges de personnel	35
Note 7 Pertes de valeur	35
Note 8 Titres mis en équivalence	36
8.1 Variation des titres mis en équivalence	36
8.2 Principales données des entités mises en équivalence	38
8.3 Transactions avec les parties liées	38
Note 9 Impôts sur les sociétés	39
Note 10 Actifs, passifs et résultat financiers	39
10.1 Eléments des actifs et passifs financiers	39
10.2 Produits et charges relatifs aux actifs et passifs financiers	40
10.3 Endettement financier net	40
10.4 Principaux remboursements et émissions d'emprunts obligataires et bancaires	41
10.5 Actifs financiers	42
Note 11 Informations relatives aux risques de marché et à la juste valeur des actifs et passifs financiers	42
11.1 Politique de gestion des risques	42
11.2 Évolution de la notation d'Orange	42
11.3 Ratios financiers	43
11.4 Niveaux de juste valeur des actifs et passifs financiers	43
Note 12 Capitaux propres	43
12.1 Capital	43
12.2 Actions propres	43
12.3 Distributions	43
12.4 Titres subordonnés	43
12.5 Ecart de conversion	44
12.6 Participations ne donnant pas le contrôle	44
Note 13 Litiges et engagements contractuels non comptabilisés	45
13.1 Litiges	45
13.2 Engagements contractuels non comptabilisés	46
Note 14 Événements postérieurs à la clôture	47
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	48

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros, excepté les données relatives au résultat par action)	Note	30 juin 2026 ⁽¹⁾	30 juin 2025 ⁽²⁾
Chiffre d'affaires	1.2	20 948	19 853
Achats externes	5.1	(8 490)	(7 978)
Autres produits opérationnels		498	411
Autres charges opérationnelles	5.2	(310)	(203)
Charges de personnel	6	(4 364)	(5 926)
Impôts et taxes d'exploitation		(1 293)	(1 207)
Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités	3	2 559	41
Coûts des restructurations	5.3	(72)	(163)
Dotations aux amortissements des actifs immobilisés		(3 691)	(3 241)
Dotations aux amortissements des actifs financés		(23)	(58)
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation		(742)	(713)
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	7	-	-
Pertes de valeur des actifs immobilisés		(2)	(6)
Pertes de valeur des droits d'utilisation		(41)	(37)
Résultat des entités mises en équivalence	8	(203)	(88)
Résultat d'exploitation		4 774	685
Coût de l'endettement financier brut hors actifs financés		(756)	(527)
Intérêts sur les dettes liées aux actifs financés		(2)	(6)
Produits et charges sur actifs constitutifs de l'endettement net		212	146
Gains (pertes) de change		(5)	(11)
Intérêts sur dettes locatives		(123)	(123)
Autres produits et charges financiers		(90)	(61)
Résultat financier	10.2	(764)	(582)
Impôts sur les sociétés	9	(455)	(250)
Résultat net des activités poursuivies		3 555	(147)
Résultat net des activités cédées⁽³⁾		-	43
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 555	(105)
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère		3 206	(398)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		349	294

(1) Les données au 30 juin 2026 intègrent la contribution de MasOrange depuis le 8 juin 2026, date de la prise de contrôle exclusif (voir note 3).

(2) Les charges de personnel, coûts des restructurations, résultat financier et impôts sur les sociétés intégraient en 2025, l'effet de l'accord GEPP signé le 10 février 2025 (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) pour un montant total de (1 272) millions d'euros, dont (1 602) millions d'euros en charges de personnel, (91) millions d'euros en coûts des restructurations, (21) millions d'euros en résultat financier et 443 millions d'euros en impôts sur les sociétés (voir notes 5, 6 et 9).

(3) En 2025, le résultat net des activités cédées intégrait le produit de 43 millions d'euros correspondant à l'ajustement de prix post-clôture venant réduire la moins-value comptabilisée en 2024 au titre de la perte de contrôle exclusif d'Orange Espagne et ses filiales.

Résultat par action (en euros) attribuable aux propriétaires de la société mère

Résultat net des activités poursuivies			
• de base	1,17	(0,20)	
• dilué	1,16	(0,20)	
Résultat net des activités cédées			
• de base	-	0,02	
• dilué	-	0,02	
Résultat net ⁽¹⁾			
• de base	1,17	(0,19)	
• dilué	1,16	(0,19)	

(1) En 2026, le résultat de base par action s'établit à 1,17 euro, dont 0,77 euro au titre du résultat net de cession des titres MasOrange détenus par le Groupe, représentant un effet positif de 2 036 millions d'euros. En 2025, hors effet de l'accord GEPP, le résultat de base et le résultat dilué par action s'établissaient à 0,29 euro, dont 0,27 euro au titre des activités poursuivies et 0,02 euro au titre des activités cédées.

Etat du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2026	30 juin 2025
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 555	(105)
Réévaluation du passif net des régimes à prestations définies		(18)	24
Titres à la juste valeur		(12)	(7)
Impôt sur les éléments non recyclables		6	(8)
Eléments non recyclables du résultat global des MEE		-	1
Eléments non recyclables en résultat (a)		(24)	10
Titres à la juste valeur		0	1
Couverture de flux de trésorerie	10.2	(267)	97
Ecart de conversion	12.5	1	(293)
Impôt sur les éléments recyclables ou recyclés		70	(26)
Eléments recyclables ou recyclés du résultat global des MEE		20	(24)
Eléments recyclables ou recyclés en résultat (b)		(175)	(246)
Autres éléments du résultat global des activités poursuivies (a) + (b)		(200)	(236)
Eléments non recyclables en résultat (c)		-	-
Eléments recyclables ou recyclés en résultat (d)		-	-
Autres éléments du résultat global des activités cédées (c) + (d)		-	-
Autres éléments du résultat global de l'ensemble consolidé (a) + (b) + (c) + (d)		(200)	(236)
Résultat global consolidé		3 355	(340)
Résultat global attribuable aux propriétaires de la société mère		3 010	(555)
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		345	215

MEE : Entités mises en équivalence

Etat consolidé de la situation financière

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2026 ⁽¹⁾	31 décembre 2025
Actif			
Ecart d'acquisition		28 954	20 758
Autres immobilisations incorporelles		19 453	12 510
Immobilisations corporelles		36 799	31 903
Droits d'utilisation		8 457	7 231
Titres mis en équivalence	8	1 926	3 564
Actifs financiers non courants liés aux opérations des Services Financiers Mobiles		-	3
Actifs financiers non courants	10.1	1 302	1 305
Dérivés actifs non courants		669	517
Autres actifs non courants		244	176
Impôts différés actifs		717	552
Total des actifs non courants		98 521	78 518
Stocks		956	743
Créances clients	4	5 791	5 165
Autres actifs de contrats clients		2 102	1 723
Actifs financiers courants liés aux opérations des Services Financiers Mobiles		-	3
Actifs financiers courants	10.1	2 178	3 118
Dérivés actifs courants		31	35
Autres actifs courants		4 153	3 788
Impôts et taxes d'exploitation		1 390	1 294
Impôts sur les sociétés		186	180
Charges constatées d'avance		1 783	682
Disponibilités et quasi-disponibilités	10.1	9 305	12 167
Total des actifs courants		27 875	28 898
Total de l'actif		126 396	107 415

(1) Les données au 30 juin 2026 intègrent l'effet de la prise de contrôle exclusif de MasOrange le 8 juin 2026. Jusqu'à cette date, la participation d'Orange dans MasOrange était comptabilisée en mise en équivalence (voir note 3).

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2026 ⁽¹⁾	31 décembre 2025
Passif			
Capital social	12.1	10 640	10 640
Prime d'émission et réserve légale		16 859	16 859
Titres subordonnés	12.4	4 993	4 500
Réserves		(669)	(2 261)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		31 824	29 739
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	12.6	3 321	3 416
Total capitaux propres	12	35 144	33 154
Passifs financiers non courants	10.1	42 327	33 457
Dérivés passifs non courants		229	201
Dettes locatives non courantes		7 206	6 089
Dettes fournisseurs d'immobilisations non courantes		1 664	1 077
Passifs financiers non courants liés aux opérations des Services Financiers Mobiles		-	-
Avantages du personnel non courants		2 856	3 424
Provisions pour démantèlement non courantes	2.2	2 575	2 564
Provisions pour restructuration non courantes		165	152
Autres passifs non courants		585	336
Impôts différés passifs		1 483	1 023
Total des passifs non courants		59 090	48 323
Passifs financiers courants	10.1	5 298	4 538
Dérivés passifs courants		38	62
Dettes locatives courantes		1 653	1 433
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes		2 562	2 287
Dettes fournisseurs sur autres biens et services		9 055	6 375
Passifs de contrats clients		3 013	2 485
Passifs financiers courants liés aux opérations des Services Financiers Mobiles		-	-
Avantages du personnel courants		2 899	2 339
Provisions pour démantèlement courantes	2.2	84	115
Provisions pour restructuration courantes		161	190
Autres passifs courants		4 763	3 891
Impôts et taxes d'exploitation		2 045	1 541
Impôts sur les sociétés		477	576
Produits constatés d'avance		114	105
Total des passifs courants		32 162	25 939
Total du passif et des capitaux propres		126 396	107 415

(1) Les données au 30 juin 2026 intègrent l'effet de la prise de contrôle exclusif de MasOrange le 8 juin 2026. Jusqu'à cette date, la participation d'Orange dans MasOrange était comptabilisée en mise en équivalence (voir note 3).

Tableau des variations des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Note							Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			Total capitaux propres
	Attribuables aux propriétaires de la société mère										
	Nombre d'actions émises	Capital social	Prime d'émission et réserve légale	Titres subordonnés	Réserves	Autres éléments du résultat global	Total	Réserves	Autres éléments du résultat global	Total	
Solde au 1^{er} janvier 2025	2 660 056 599	10 640	16 859	4 950	403	(1 079)	31 773	3 107	280	3 388	35 162
Résultat global consolidé	-	-	-	-	(398)	(157)	(555)	294	(79)	215	(340)
Rémunération en actions	-	-	-	-	5	-	5	1	-	1	6
Rachat d'actions propres	-	-	-	-	(11)	-	(11)	-	-	-	(11)
Distribution de dividendes	-	-	-	-	(1 196)	-	(1 196)	(410)	-	(410)	(1 606)
Emissions et rachats de titres subordonnés	-	-	-	(450)	(26)	-	(476)	-	-	-	(476)
Rémunération des titres subordonnés	-	-	-	-	(132)	-	(132)	-	-	-	(132)
Variation des parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	3	1	4	6	0	6	10
Variation des parts d'intérêts avec prise/perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	1	0	1	1	0	1	2
Autres mouvements	-	-	-	-	6	0	6	19	(16)	3	9
Solde au 30 juin 2025	2 660 056 599	10 640	16 859	4 500	(1 346)	(1 235)	29 418	3 018	185	3 204	32 622
Résultat global consolidé	-	-	-	-	936	141	1 077	307	(19)	288	1 365
Rémunération en actions	-	-	-	-	10	-	10	2	-	2	12
Rachat d'actions propres	-	-	-	-	0	-	0	-	-	-	0
Distribution de dividendes	-	-	-	-	(798)	-	(798)	(17)	-	(17)	(815)
Emissions et rachats de titres subordonnés	-	-	-	0	(0)	-	0	-	-	-	0
Rémunération des titres subordonnés	-	-	-	-	(37)	-	(37)	-	-	-	(37)
Variation des parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	66	0	67	(71)	(0)	(71)	(4)
Variation des parts d'intérêts avec prise/perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	(2)	(0)	(2)	0	(0)	0	(2)
Autres mouvements	-	-	-	-	3	(0)	3	(7)	16	9	11
Solde au 31 décembre 2025	2 660 056 599	10 640	16 859	4 500	(1 167)	(1 094)	29 739	3 233	183	3 416	33 154
Résultat global consolidé	-	-	-	-	3 206	(196)	3 010	349	(4)	345	3 355
Rémunération en actions	-	-	-	-	8	-	8	1	-	1	8
Rachat d'actions propres	-	-	-	-	(44)	-	(44)	-	-	-	(44)
Distribution de dividendes	-	-	-	-	(1 197)	-	(1 197)	(442)	-	(442)	(1 639)
Emissions et rachats de titres subordonnés	-	-	-	493	(11)	-	482	-	-	-	482
Rémunération des titres subordonnés	-	-	-	-	(137)	-	(137)	-	-	-	(137)
Variation des parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	2	-	2	1	(0)	1	3
Variation des parts d'intérêts avec prise/perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	(0)	-	(0)	(0)	-	(0)	(0)
Autres mouvements	-	-	-	-	(39)	-	(39)	1	-	1	(38)
Solde au 30 juin 2026	2 660 056 599	10 640	16 859	4 993	621	(1 290)	31 824	3 142	179	3 321	35 144

Détail des variations des capitaux propres liées aux autres éléments du résultat global

(en millions d'euros)	Attribuables aux propriétaires de la société mère							Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle							Total autres éléments du résultat global
	Titres à la juste valeur	Instruments financiers de couverture	Ecarts de conversion	Gains et pertes actuariels	Impôts différés	Autres éléments du résultat global des MEE	Total	Titres à la juste valeur	Instruments financiers de couverture	Ecarts de conversion	Gains et pertes actuariels	Impôts différés	Autres éléments du résultat global des MEE	Total	
Solde au 1^{er} janvier 2025	(21)	(91)	(615)	(463)	152	(39)	(1 079)	(4)	5	296	(24)	3	4	280	(799)
Variation	(5)	98	(212)	8	(29)	(16)	(156)	0	(5)	(87)	0	1	(5)	(95)	(251)
Solde au 30 juin 2025	(26)	7	(827)	(455)	123	(55)	(1 235)	(4)	0	208	(23)	4	(1)	185	(1 050)
Variation	6	144	1	40	(55)	5	141	-	3	2	0	(1)	(5)	(2)	139
Solde au 31 décembre 2025	(20)	151	(826)	(415)	68	(51)	(1 094)	(4)	3	210	(23)	3	(6)	183	(912)
Variation ⁽¹⁾	(12)	(270)	8	(18)	76	20	(196)	0	3	(7)	(0)	(0)	1	(4)	(200)
Solde au 30 juin 2026	(32)	(119)	(818)	(433)	144	(31)	(1 290)	(4)	6	203	(23)	3	(5)	179	(1 111)

MEE : Entités mises en équivalence

(1) Au 30 juin 2026, inclut une variation de (267) millions d'euros au titre des instruments financiers de couverture (dont 248 millions d'euros sur les couvertures principalement liés à la baisse des taux euro par rapport aux taux long terme américain et britannique). Au 30 juin 2025, inclut une variation de 94 millions d'euros au titre des instruments financiers de couverture (dont 104 millions d'euros sur les couvertures principalement liés à la remontée des taux euro par rapport aux taux long terme américain et britannique), et des écarts de conversion de (299) millions d'euros principalement liés à la dépréciation du franc guinéen, du dinar jordanien, du dollar américain et de la livre égyptienne.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2026	30 juin 2025
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 555	(105)
Eléments non monétaires et reclassements de présentation		4 455	7 398
Impôts et taxes d'exploitation		1 293	1 207
Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités		(2 559)	(41)
Autres gains et pertes		(8)	(55)
Dotations aux amortissements des actifs immobilisés		3 691	3 241
Dotations aux amortissements des actifs financés		23	58
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation		742	713
Dotations (reprises) des provisions		(214)	1 315
Pertes de valeur des actifs immobilisés		2	6
Pertes de valeur des droits d'utilisation		41	37
Résultat des entités mises en équivalence		203	88
Ecarts de change nets et instruments dérivés opérationnels		14	(8)
Résultat financier		764	582
Impôts sur les sociétés		455	250
Rémunération en actions		8	6
Variations du besoin en fonds de roulement et activités bancaires opérationnelles ⁽¹⁾		630	(531)
Diminution (augmentation) des stocks bruts		(71)	(32)
Diminution (augmentation) des créances clients brutes		83	140
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs sur autres biens et services		523	495
Variation des actifs et passifs de contrats clients		40	60
Variation des autres éléments d'actif et de passif ⁽²⁾	1.8	55	(1 194)
Autres décaissements nets		(2 365)	(2 052)
Impôts et taxes d'exploitation décaissés		(1 141)	(908)
Dividendes encaissés		(1)	5
Intérêts décaissés nets et effet taux des dérivés net ⁽³⁾		(636)	(510)
Impôts sur les sociétés décaissés		(586)	(640)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité (a)		6 275	4 710
<i>Dont activités cédées</i>		-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ⁽⁴⁾		(3 521)	(3 462)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles ⁽⁵⁾		(3 529)	(3 539)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations		(348)	(40)
Avances sur subventions d'investissement		7	(13)
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles		349	130
Investissements dans les sociétés contrôlées nets de la trésorerie acquise		(4 153)	(3)
Dont prise de contrôle exclusif de MasOrange	3.2	(4 162)	-
Investissements dans les sociétés mises en équivalence		(22)	(11)
Acquisitions de titres de participation évalués à la juste valeur		(20)	(15)
Cessions de titres de participation nettes de la trésorerie cédée		9	60
Perte de contrôle exclusif d'Orange Espagne et ses filiales		-	16
Autres		9	45
Cessions de titres de participation évalués à la juste valeur		7	24
Autres diminutions (augmentations) des placements et autres actifs financiers		1 314	767
Placements à la juste valeur, hors quasi-disponibilités		1 264	273
Cession des portefeuilles de placements résiduels d'Orange Bank		-	218
Autres		50	276
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement (b)		(6 387)	(2 640)
<i>Dont activités cédées</i>		-	-

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2026	30 juin 2025
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Emissions d'emprunts moyen et long terme	10.4	6 932	1 567
Remboursements d'emprunts moyen et long terme ⁽⁶⁾	10.4	(6 609)	(1 584)
Dont remboursement d'emprunt lié au refinancement de MasOrange		(5 703)	-
Remboursements des dettes locatives		(774)	(701)
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme		(1 205)	(20)
Dont remboursement d'emprunt lié au refinancement de MasOrange	10.4	(967)	-
Diminution (augmentation) des dépôts et autres actifs financiers liés à la dette		168	(433)
Dont variation nette des dépôts de <i>cash collateral</i>		169	(414)
Effet change des dérivés net		(35)	(8)
Emissions (rachats) et autres frais sur titres subordonnés	12.4	482	(476)
Coupons sur titres subordonnés	12.4	(137)	(132)
Cessions (rachats) d'actions propres		(44)	(11)
Variations de capital - participations ne donnant pas le contrôle		0	1
Variations des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales		3	13
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	12.3	(1 197)	(1 196)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	12.6	(305)	(241)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (c)		(2 719)	(3 223)
<i>Dont activités cédées</i>		-	-
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités (a) + (b) + (c)		(2 831)	(1 152)
Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités			
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture		12 167	8 766
Dont disponibilités et quasi-disponibilités des activités poursuivies		12 167	8 766
Dont disponibilités et quasi-disponibilités des activités cédées		-	-
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités		(2 831)	(1 152)
Variation non monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités		(31)	(74)
Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture		9 305	7 540
Dont disponibilités et quasi-disponibilités des activités poursuivies		9 305	7 540
Dont disponibilités et quasi-disponibilités des activités cédées		-	-

(1) Les activités bancaires opérationnelles comprennent principalement les opérations avec la clientèle et les établissements de crédit. Elles sont présentées en variation des autres éléments d'actif et de passif. Les variations au 30 juin 2025 intégraient certains flux liés à l'extinction des actifs et passifs d'Orange Bank.

(2) Hors créances, dettes d'impôts et taxes d'exploitation.

(3) Dont intérêts décaissés sur les dettes locatives pour (130) millions d'euros au 30 juin 2026 et (124) millions d'euros au 30 juin 2025.

(4) Dont licences de télécommunication décaissées pour (167) millions d'euros au 30 juin 2026 et (402) millions d'euros au 30 juin 2025.

(5) Les investissements d'actifs financés d'un montant de 16 millions d'euros au 30 juin 2025 étaient sans effet sur le tableau des flux de trésorerie lors de l'acquisition. Il n'y a pas d'investissements d'actifs financés au 30 juin 2026.

(6) Dont décaissements sur dettes liées aux actifs financés pour (16) millions d'euros au 30 juin 2026 et (46) millions d'euros au 30 juin 2025.

Page laissée intentionnellement blanche.

Note 1 Informations sectorielles

1.1 Evolution de l'information sectorielle

Suppression du secteur « Services Financiers Mobiles » et arrêt de la distinction entre les activités télécoms et bancaires

Conformément au plan de désengagement des activités bancaires en Europe et à la suite du retrait de l'agrément bancaire d'Orange Bank (renommée Orange OBK) le 15 décembre 2025, le secteur « Services Financiers Mobiles » est supprimé à compter du 1^{er} janvier 2026. L'arrêt de ces activités opérationnelles entraîne l'abandon de la distinction au sein de l'information sectorielle entre les activités de télécommunications et les activités bancaires. En conséquence, le tableau des flux de trésorerie au 30 juin 2026 tel que présenté ci-dessus dans les états financiers primaires est entièrement lié aux activités télécoms. Depuis le 1^{er} janvier 2026, il n'y a plus lieu de présenter un tableau des flux de trésorerie sectoriel (voir note 1.8).

Présentation d'un secteur « Espagne » suite à la prise de contrôle exclusif de MasOrange

L'information sectorielle intègre désormais un secteur « Espagne » à la suite de la prise de contrôle exclusif de MasOrange finalisée le 8 juin 2026, consécutive au rachat de la participation de 50 % détenue par Lorca. Comptabilisée par mise en équivalence sur les cinq premiers mois de l'exercice 2026, l'entité est consolidée par intégration globale à compter du mois de juin 2026. Les activités espagnoles sont ainsi isolées du secteur « Europe » pour reconstituer un secteur à part entière, et les données de la période comparative 2025 ont été ajustées rétrospectivement pour en assurer la comparabilité. Ce nouveau secteur correspond également à une unité génératrice de trésorerie (UGT).

Evolution du secteur « Europe », renommé « Europe 6 »

Le secteur « Europe », renommé « Europe 6 », inclut l'ensemble des autres pays d'Europe, dont principalement la Pologne, la Belgique, la Roumanie et la Slovaquie. Suite à la création du secteur « Espagne », les données de l'exercice 2025 ont été ajustées rétrospectivement pour en exclure les effets de la participation mise en équivalence dans MasOrange et assurer la comparabilité entre exercices.

1.2 Chiffre d'affaires sectoriel

(en millions d'euros)

	France	Espagne	Europe 6 ⁽⁶⁾	Afrique et Moyen- Orient	Orange Business ⁽¹⁾
30 juin 2026					
Chiffre d'affaires	8 672	648	3 606	4 576	3 503
Services convergents	2 727	245	793	-	-
Services mobiles seuls	1 114	96	1 079	3 545	328
Services fixes seuls	1 770 ⁽⁴⁾	96	474	563	1 258 ⁽⁵⁾
Services d'intégration et des technologies de l'information	-	24	311	73	1 803
Services aux opérateurs (<i>Wholesale</i>)	2 054	52	412	316	7
Ventes d'équipements	632	119	495	52	107
Autres revenus	375	16	42	27	-
Externe	8 354	646	3 569	4 532	3 358
Inter-secteurs	318	2	37	43	144
30 juin 2025					
Chiffre d'affaires	8 569	-	3 495	4 140	3 691
Services convergents	2 668	-	745	-	-
Services mobiles seuls	1 146	-	1 086	3 187	347
Services fixes seuls	1 795 ⁽⁴⁾	-	490	526	1 388 ⁽⁵⁾
Services d'intégration et des technologies de l'information	-	-	247	58	1 850
Services aux opérateurs (<i>Wholesale</i>)	2 024	-	398	301	9
Ventes d'équipements	600	-	471	47	98
Autres revenus	337	-	59	22	-
Externe	8 242	-	3 464	4 092	3 542
Inter-secteurs	327	-	32	47	150

(1) Dont, à fin juin 2026, chiffre d'affaires réalisé en France pour 2 323 millions d'euros, en Espagne pour 7 millions d'euros, dans les autres pays européens pour 706 millions d'euros et dans les autres pays pour 467 millions d'euros.

Dont, à fin juin 2025, chiffre d'affaires réalisé en France pour 2 418 millions d'euros, dans les autres pays européens pour 782 millions d'euros et dans les autres pays pour 491 millions d'euros.

(2) Dont, à fin juin 2026, chiffre d'affaires réalisé en France pour 255 millions d'euros et en Espagne pour 103 millions d'euros.

Dont, à fin juin 2025, chiffre d'affaires réalisé en France pour 260 millions d'euros et en Espagne pour 103 millions d'euros.

(3) Dont chiffre d'affaires réalisé en France pour 474 millions d'euros à fin juin 2026 et 490 millions d'euros à fin juin 2025.

(4) Dont, à fin juin 2026, 1 582 millions d'euros de chiffre d'affaires au titre des services fixes seuls haut débit et 188 millions d'euros au titre des services fixes seuls bas débit.

Dont, à fin juin 2025, 1 545 millions d'euros de chiffre d'affaires au titre des services fixes seuls haut débit et 250 millions d'euros au titre des services fixes seuls bas débit.

(5) Dont, à fin juin 2026, 958 millions d'euros au titre des services de données et 300 millions d'euros de chiffre d'affaires au titre des services de voix.

Dont, à fin juin 2025, 1 044 millions d'euros au titre des services de données et 344 millions d'euros de chiffre d'affaires au titre des services de voix.

(6) Le secteur Europe 6 inclut l'ensemble des autres pays d'Europe, dont principalement la Pologne, la Belgique, la Roumanie, et la Slovaquie.

Totem ⁽²⁾	Opérateurs Internationaux et Services Partagés ⁽³⁾	Eliminations	Total activités télécoms	Services Financiers Mobiles	Eliminations activités télécoms / services financiers mobiles	Comptes consolidés Orange
359	589	(1 004)	20 948	-	-	20 948
-	-	-	3 765	-	-	3 765
-	-	(10)	6 152	-	-	6 152
-	-	(45)	4 116	-	-	4 116
-	-	(89)	2 123	-	-	2 123
359	373	(704)	2 867	-	-	2 867
-	-	(4)	1 401	-	-	1 401
-	216	(152)	524	-	-	524
141	346	-	20 948	-	-	20 948
218	242	(1 004)	-	-	-	-
363	595	(998)	19 855	-	(2)	19 853
-	-	-	3 412	-	-	3 412
-	-	(22)	5 744	-	(0)	5 743
-	-	(45)	4 153	-	(0)	4 153
-	-	(90)	2 065	-	(2)	2 063
363	392	(695)	2 790	-	-	2 790
-	-	(2)	1 214	-	(0)	1 214
-	204	(144)	478	-	(0)	478
155	358	-	19 853	-	-	19 853
208	237	(998)	2	-	(2)	-

1.3 Du chiffre d'affaires sectoriel au résultat net de l'ensemble consolidé au 30 juin 2026

(en millions d'euros)	France	Espagne	Europe 6 ⁽²⁾	Afrique et Moyen- Orient	Orange Business
Chiffre d'affaires	8 672	648	3 606	4 576	3 503
Achats externes	(3 415)	(350)	(1 966)	(1 788)	(1 925)
Autres produits opérationnels	557	12	179	112	116
Autres charges opérationnelles	(282)	(17)	(111)	(166)	(254)
Charges de personnel	(1 657)	(32)	(472)	(340)	(1 121)
Impôts et taxes d'exploitation	(642)	(13)	(48)	(501)	(28)
Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités	-	-	-	-	-
Coûts des restructurations	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements des actifs financés	(23)	-	-	-	-
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	(209)	(17)	(119)	(106)	(55)
Pertes de valeur des droits d'utilisation	-	-	-	-	-
Intérêts sur dettes liées aux actifs financés ⁽¹⁾	(2)	-	-	-	-
Intérêts sur dettes locatives ⁽¹⁾	(40)	(5)	(24)	(25)	(4)
EBITDAaL	2 959	225	1 046	1 762	232
Principaux litiges	49	-	(7)	-	-
Charges spécifiques de personnel	(25)	-	0	(0)	(6)
Revue du portefeuille d'actifs immobilisés, de titres et d'activités	121	2 399	26	4	3
Coûts des programmes de restructuration	0	(0)	(6)	(27)	(16)
Coûts d'acquisition et d'intégration	-	-	-	-	(4)
Dotations aux amortissements des actifs immobilisés	(1 835)	(165)	(696)	(621)	(147)
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-
Pertes de valeur des actifs immobilisés	(1)	-	(1)	(1)	-
Résultat des entités mises en équivalence	(26)	(158)	(7)	(4)	(7)
<i>Neutralisation des intérêts sur dettes liées aux actifs financés⁽¹⁾</i>	<i>2</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Neutralisation des intérêts sur dettes locatives⁽¹⁾</i>	<i>40</i>	<i>5</i>	<i>24</i>	<i>25</i>	<i>4</i>
Résultat d'exploitation	1 284	2 306	379	1 139	60
Coût de l'endettement financier brut hors actifs financés					
Intérêts sur les dettes liées aux actifs financés ⁽¹⁾					
Produits et charges sur actifs constitutifs de l'endettement net					
Gain (perte) de change					
Intérêts sur les dettes locatives ⁽¹⁾					
Autres produits et charges financiers					
Résultat financier					
Impôt sur les sociétés					
Résultat net des activités poursuivies					
Résultat net des activités cédées					
Résultat net de l'ensemble consolidé					

(1) Les ajustements de présentation permettent de réaffecter les lignes d'éléments spécifiques identifiées dans l'information sectorielle aux lignes de produits et charges d'exploitation présentées au compte de résultat consolidé. Les intérêts sur les dettes liées aux actifs financés et sur les dettes locatives sont inclus dans l'EBITDAaL sectoriel. Ils sont neutralisés au sein du résultat d'exploitation sectoriel et présentés au sein du résultat financier dans les comptes consolidés d'Orange.

(2) Le secteur Europe 6 inclut l'ensemble des autres pays d'Europe, dont principalement la Pologne, la Belgique, la Roumanie, et la Slovaquie.

Totem	Opérateurs Internationaux et Services Partagés	Eliminations activités télécoms	Total activités télécoms	Ajustements de présentation ⁽¹⁾	Comptes consolidés Orange
359	589	(1 004)	20 948	-	20 948
(69)	(814)	1 835	(8 490)	-	(8 490)
0	989	(1 467)	498	-	498
(2)	(136)	635	(333)	23	(310)
(8)	(692)	-	(4 322)	(42)	(4 364)
(2)	(47)	-	(1 280)	(12)	(1 293)
-	-	-	-	2 559	2 559
-	-	-	-	(72)	(72)
-	-	-	(23)	-	(23)
(84)	(151)	-	(742)	-	(742)
-	(2)	-	(2)	(39)	(41)
-	-	-	(2)	2	n/a
(11)	(14)	-	(123)	123	n/a
182	(279)	(0)	6 128	2 541	n/a
-	-	-	42	(42)	n/a
(0)	(9)	-	(39)	39	n/a
-	6	-	2 559	(2 559)	n/a
-	(61)	-	(110)	110	n/a
-	(30)	-	(35)	35	n/a
(72)	(154)	-	(3 691)	-	(3 691)
-	-	-	-	-	-
-	0	-	(2)	-	(2)
-	(2)	-	(203)	-	(203)
-	-	-	2	(2)	n/a
11	14	-	123	(123)	n/a
121	(515)	(0)	4 774	(0)	4 774
					(756)
					(2)
					212
					(5)
					(123)
					(90)
					(764)
					(455)
					3 555
					-
					3 555

1.4 Du chiffre d'affaires sectoriel au résultat net de l'ensemble consolidé au 30 juin 2025

(en millions d'euros)	France	Espagne	Europe 6 ⁽⁴⁾	Afrique et Moyen-Orient	Orange Business	Totem
Chiffre d'affaires	8 569	-	3 495	4 140	3 691	363
Achats externes	(3 429)	-	(1 937)	(1 591)	(1 980)	(74)
Autres produits opérationnels	572	-	191	71	105	0
Autres charges opérationnelles	(250)	-	(100)	(160)	(294)	(1)
Charges de personnel	(1 659)	-	(468)	(326)	(1 152)	(8)
Impôts et taxes d'exploitation	(637)	-	(57)	(424)	(37)	(3)
Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités	-	-	-	-	-	-
Coûts des restructurations	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements des actifs financés	(58)	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	(179)	-	(115)	(111)	(69)	(83)
Pertes de valeur des droits d'utilisation	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur dettes liées aux actifs financés ⁽¹⁾	(6)	-	-	-	-	-
Intérêts sur dettes locatives ⁽¹⁾	(38)	-	(24)	(27)	(6)	(11)
EBITDAaL	2 883	-	986	1 573	258	182
Principaux litiges	(1)	-	(11)	-	-	-
Charges spécifiques de personnel ⁽³⁾	(1 098)	-	-	-	(191)	(0)
Revue du portefeuille d'actifs immobilisés, de titres et d'activités	16	-	23	2	(0)	-
Coûts des programmes de restructuration	(60)	-	(5)	(13)	(15)	-
Coûts d'acquisition et d'intégration	-	-	(1)	-	-	-
Dotations aux amortissements des actifs immobilisés	(1 592)	-	(679)	(563)	(163)	(68)
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-
Pertes de valeur des actifs immobilisés	(1)	-	(1)	(1)	-	-
Résultat des entités mises en équivalence	(17)	(68)	(1)	4	(4)	-
Neutralisation des intérêts sur dettes liées aux actifs financés ⁽¹⁾	6	-	-	-	-	-
Neutralisation des intérêts sur dettes locatives ⁽¹⁾	38	-	24	27	6	11
Résultat d'exploitation	175	(68)	335	1 028	(110)	125
Coût de l'endettement financier brut hors actifs financés						
Intérêts sur les dettes liées aux actifs financés ⁽¹⁾						
Produits et charges sur actifs constitutifs de l'endettement net						
Gains (pertes) de change						
Intérêts sur les dettes locatives ⁽¹⁾						
Autres produits et charges financiers						
Résultat financier						
Impôts sur les sociétés						
Résultat net des activités poursuivies						
Résultat net des activités cédées						
Résultat net de l'ensemble consolidé						

(1) Les ajustements de présentation permettent de réaffecter les lignes d'éléments spécifiques identifiées dans l'information sectorielle aux lignes de produits et charges d'exploitation présentées au compte de résultat consolidé. Les intérêts sur les dettes liées aux actifs financés et sur les dettes locatives sont inclus dans l'EBITDAaL sectoriel. Ils sont neutralisés au sein du résultat d'exploitation sectoriel et présentés au sein du résultat financier dans les comptes consolidés d'Orange.

(2) En 2025, le produit de 43 millions d'euros correspondait à l'ajustement de prix post-clôture venant réduire la moins-value comptabilisée en 2024 au titre de la perte de contrôle exclusif d'Orange Espagne et ses filiales.

(3) Correspondait en 2025 à l'effet de l'accord GEPP signé le 10 février 2025 (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) pour un montant total de (1 610) millions d'euros.

(4) Le secteur Europe 6 inclut l'ensemble des autres pays d'Europe, dont principalement la Pologne, la Belgique, la Roumanie et la Slovaquie.

Opérateurs Internationaux et Services Partagés	Eliminations activités télécoms	Total activités télécoms	Services financiers mobiles	Eliminations activités télécoms / services financiers mobiles	Total	Ajustements de présen- tation ⁽¹⁾	Comptes consolidés Orange
595	(998)	19 855	-	(2)	19 853	-	19 853
(828)	1 876	(7 963)	(19)	3	(7 980)	1	(7 978)
988	(1 523)	404	8	(1)	411	-	411
(28)	646	(186)	(1)	0	(187)	(16)	(203)
(682)	-	(4 295)	(18)	-	(4 314)	(1 612)	(5 926)
(46)	-	(1 205)	(1)	-	(1 206)	(1)	(1 207)
-	-	-	-	-	-	41	41
-	-	-	-	-	-	(163)	(163)
-	-	(58)	-	-	(58)	-	(58)
(157)	-	(714)	(1)	-	(715)	2	(713)
-	-	-	-	-	-	(37)	(37)
-	-	(6)	-	-	(6)	6	n/a
(16)	-	(123)	(0)	-	(123)	123	n/a
(174)	-	5 709	(33)	(1)	5 675	(1 655)	n/a
-	-	(12)	-	-	(12)	12	n/a
(330)	-	(1 620)	(0)	-	(1 620)	1 620	n/a
5	-	45	(4)	-	41	(41)	n/a
(90)	-	(183)	(5)	-	(188)	188	n/a
(5)	-	(6)	-	-	(6)	6	n/a
(170)	-	(3 236)	(5)	-	(3 241)	-	(3 241)
-	-	-	-	-	-	-	-
(3)	-	(6)	(0)	-	(6)	-	(6)
(2)	-	(88)	-	-	(88)	-	(88)
-	-	6	-	-	6	(6)	n/a
16	-	123	0	-	123	(123)	n/a
(754)	-	732	(47)	(1)	685	-	685
							(527)
							(6)
							146
							(11)
							(123)
							(61)
							(582)
							(250)
							(147)
					43		43 ⁽²⁾
							(105)

1.5 Investissements sectoriels

(en millions d'euros)	France	Espagne	Europe 6
30 juin 2026			
eCapex	1 409	79	507
Neutralisation du prix de cession des actifs immobilisés (hors licences de télécommunication)	265	2	40
Licences de télécommunication	-	0	-
Actifs financés	0	-	-
Total investissements incorporels et corporels⁽⁴⁾	1 674	82	547
30 juin 2025			
eCapex	1 418	-	522
Neutralisation du prix de cession des actifs immobilisés (hors licences de télécommunication)	110	-	12
Licences de télécommunication	30	-	196
Actifs financés	16	-	-
Total investissements incorporels et corporels⁽⁵⁾	1 574	-	730

(1) Dont investissements corporels et incorporels réalisés en France pour 135 millions d'euros à fin juin 2026 et 124 millions d'euros à fin juin 2025.

(2) Dont investissements corporels et incorporels réalisés en France pour 60 millions d'euros à fin juin 2026 et 53 millions d'euros à fin juin 2025.

(3) Dont investissements corporels et incorporels réalisés en France pour 89 millions d'euros à fin juin 2026 et pour 81 millions d'euros à fin juin 2025.

(4) Dont 740 millions d'euros au titre des autres immobilisations incorporelles et 2 789 millions d'euros au titre des immobilisations corporelles.

(5) Dont 1 083 millions d'euros au titre des autres immobilisations incorporelles et 2 471 millions d'euros au titre des immobilisations corporelles.

Afrique et Moyen- Orient	Orange Business ⁽¹⁾	Totem ⁽²⁾	Opérateurs internationaux et Services partagés ⁽³⁾	Eliminations activités télécoms et non alloués	Total activités télécoms	Services Financiers Mobiles	Eliminations activités télécoms / services financiers mobiles	Comptes consolidés Orange
890	159	60	79	-	3 182	-	-	3 182
6	3	-	15	-	332	-	-	332
15	-	-	-	-	15	-	-	15
-	-	-	-	-	0	-	-	0
911	162	60	94	-	3 529	-	-	3 529
774	159	71	77	-	3 021	1	-	3 023
4	0	-	5	-	131	0	-	131
159	-	-	-	-	386	-	-	386
-	-	-	-	-	16	-	-	16
937	159	71	83	-	3 554	1	-	3 555

1.6 Actifs sectoriels

(en millions d'euros)	France	Espagne	Europe 6 ⁽⁵⁾	Afrique et Moyen- Orient	Orange Business
30 juin 2026					
Ecarts d'acquisition	13 176	8 177	2 563	1 395	2 006
Autres immobilisations incorporelles	3 413	7 226	2 732	1 647	758 ⁽²⁾
Immobilisations corporelles	18 463	5 006	5 694	5 454	264 ⁽²⁾
Droits d'utilisation	2 852	1 276	1 065	719	235
Titres mis en équivalence	652	816 ⁽⁶⁾	357	75	20
Eléments de l'actif non courant contribuant à l'endettement financier net	1	-	-	-	-
Autres	8	47	59	21	46
Total de l'actif non courant	38 564	22 548	12 469	9 311	3 330
Stocks	439	143	178	141	48
Créances clients	1 423	651	1 439	1 218	1 209
Autres actifs de contrats clients	398	372	507	6	819
Charges constatées d'avance	81	743	121	363	363
Eléments de l'actif courant contribuant à l'endettement financier net	(1)	-	-	-	-
Autres	800	272	264	3 937 ⁽¹⁾	286
Total de l'actif courant	3 141	2 181	2 508	5 666	2 725
Total de l'actif	41 705	24 729	14 978	14 977	6 055

(en millions d'euros)	France	Espagne	Europe 6 ⁽⁵⁾	Afrique et Moyen- Orient	Orange Business
31 décembre 2025					
Ecarts d'acquisition	13 176	-	2 567	1 390	1 990
Autres immobilisations incorporelles	3 523	-	2 884	1 685	730 ⁽²⁾
Immobilisations corporelles	18 781	-	5 787	5 074	277 ⁽²⁾
Droits d'utilisation	2 806	-	1 051	711	269
Titres mis en équivalence	676	2 404 ⁽⁶⁾	349	77	27
Eléments de l'actif non courant contribuant à l'endettement financier net	1	-	-	-	-
Autres	8	-	47	23	39
Total de l'actif non courant	38 971	2 404	12 685	8 961	3 333
Stocks	400	-	154	135	46
Créances clients	1 411	-	1 430	1 098	1 310
Autres actifs de contrats clients	402	-	522	6	792
Charges constatées d'avance	59	-	94	217	229
Eléments de l'actif courant contribuant à l'endettement financier net	(1)	-	-	-	-
Autres	726	-	186	3 516 ⁽¹⁾	299
Total de l'actif courant	2 998	-	2 386	4 972	2 676
Total de l'actif	41 969	2 404	15 071	13 933	6 009

(1) Dont 2 647 millions d'euros d'actifs courants liés au cantonnement de monnaie électronique au 30 juin 2026 et 2 557 millions d'euros au 31 décembre 2025.

(2) Dont immobilisations incorporelles et corporelles rattachées à la zone géographique France pour 761 millions d'euros au 30 juin 2026 et 730 millions d'euros au 31 décembre 2025.

(3) Dont immobilisations incorporelles et corporelles rattachées à la zone géographique France pour 1 835 millions d'euros et pour 379 millions d'euros rattachées à la zone géographique Espagne au 30 juin 2026 et 927 millions d'euros en France au 31 décembre 2025.

(4) Dont immobilisations incorporelles et corporelles rattachées à la zone géographique France pour 1 319 millions d'euros au 30 juin 2026 et 1 382 millions d'euros au 31 décembre 2025. Les immobilisations incorporelles incluent la marque Orange pour 3 133 millions d'euros.

(5) Le secteur Europe 6 inclut l'ensemble des autres pays d'Europe, dont principalement la Pologne, la Belgique, la Roumanie, et la Slovaquie.

(6) Concerne essentiellement la coentreprise PremiumFiber de MasOrange. Pour l'exercice 2025, cette participation était incluse dans la valeur des titres mis en équivalence de MasOrange.

Totem	Opérateurs internationaux et Services partagés	Eliminations activités télécoms et non alloués	Total activités télécoms	Services Financiers Mobiles	Eliminations activités télécoms / services financiers mobiles	Comptes consolidés Orange
1 624	13	-	28 954	-	-	28 954
7 ⁽³⁾	3 669 ⁽⁴⁾	-	19 453	-	-	19 453
1 097 ⁽³⁾	822 ⁽⁴⁾	-	36 799	-	-	36 799
854	1 456	-	8 457	-	-	8 457
-	5	-	1 926	-	-	1 926
-	-	690	691	-	-	691
5	29	2 027	2 242	-	-	2 242
3 587	5 994	2 717	98 522	-	-	98 522
-	7	-	956	-	-	956
407	953	(1 507)	5 791	-	-	5 791
-	-	-	2 102	-	-	2 102
52	77	(17)	1 783	-	-	1 783
-	-	11 149	11 148	-	-	11 148
12	509	13	6 094	-	-	6 094
470	1 546	9 639	27 875	-	-	27 875
4 057	7 541	12 356	126 397	-	-	126 396

Totem	Opérateurs internationaux et Services partagés	Eliminations activités télécoms et non alloués	Total activités télécoms	Services Financiers Mobiles	Eliminations activités télécoms / services financiers mobiles	Comptes consolidés Orange
1 624	11	-	20 758	-	-	20 758
9 ⁽³⁾	3 677 ⁽⁴⁾	-	12 507	3	-	12 510
1 107 ⁽³⁾	875 ⁽⁴⁾	(0)	31 903	(0)	-	31 903
840	1 554	-	7 231	-	-	7 231
-	32	-	3 564	-	-	3 564
-	-	553	554	-	-	554
5	16	1 864	2 002	24	(27)	1 998
3 584	6 165	2 417	78 519	26	(27)	78 518
-	8	-	743	0	-	743
175	933	(1 193)	5 165	0	(0)	5 165
-	-	-	1 723	-	-	1 723
42	57	(17)	682	0	(0)	682
-	-	15 231	15 230	-	-	15 230
28	392	160	5 305	227	(178)	5 354
245	1 390	14 182	28 849	227	(179)	28 898
3 829	7 556	16 598	107 368	254	(206)	107 415

1.7 Passifs sectoriels

(en millions d'euros)	France	Espagne	Europe 6	Afrique et Moyen- Orient	Orange Business
30 juin 2026					
Capitaux propres	-	-	-	-	-
Dettes locatives non courantes	2 520	1 160	893	623	162
Dettes fournisseurs d'immobilisations non courantes	453	640	433	139	-
Avantages du personnel non courants	1 523	0	25	121	249
Eléments du passif non courant contribuant à l'endettement financier net	-	-	-	-	-
Autres	2 165	214	398	191	6
Total des passifs non courants	6 661	2 013	1 748	1 074	417
Dettes locatives courantes	446	204	244	175	88
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes	957	480	342	618	101
Dettes fournisseurs sur autres biens et services	3 135	2 178	1 116	2 004	1 049
Passifs de contrats clients	622	399	516	117	1 118
Avantages du personnel courants	1 423	77	167	150	502
Produits constatés d'avance	-	11	22	57	4
Eléments du passif courant contribuant à l'endettement financier net	(1)	-	-	-	-
Autres	1 359	460	738	3 858 ⁽¹⁾	349
Total des passifs courants	7 941	3 809	3 145	6 977	3 210
Total du passif et des capitaux propres	14 603	5 823	4 894	8 051	3 627

(en millions d'euros)	France	Espagne	Europe 6	Afrique et Moyen- Orient	Orange Business
31 décembre 2025					
Capitaux propres	-	-	-	-	-
Dettes locatives non courantes	2 491	-	887	581	187
Dettes fournisseurs d'immobilisations non courantes	505	-	441	132	-
Avantages du personnel non courants	1 988	-	24	115	288
Eléments du passif non courant contribuant à l'endettement financier net	-	-	-	-	-
Autres	2 122	-	438	136	8
Total des passifs non courants	7 106	-	1 790	964	483
Dettes locatives courantes	391	-	231	207	97
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes	1 112	-	446	560	91
Dettes fournisseurs sur autres biens et services	2 716	-	1 074	1 718	1 054
Passifs de contrats clients	611	-	526	95	1 053
Avantages du personnel courants	1 075	-	187	124	473
Produits constatés d'avance	-	-	22	62	9
Eléments du passif courant contribuant à l'endettement financier net	(1)	-	-	-	-
Autres	855	-	393	3 573 ⁽¹⁾	425
Total des passifs courants	6 760	-	2 878	6 339	3 202
Total du passif et des capitaux propres	13 866	-	4 669	7 303	3 685

(1) Dont 2 647 millions d'euros de passifs courants liés au cantonnement de monnaie électronique au 30 juin 2026 et 2 557 millions d'euros au 31 décembre 2025.

Totem	Opérateurs internationaux et Services partagés	Eliminations activités télécoms et non alloués	Total activités télécoms	Services Financiers Mobiles	Eliminations activités télécoms / services financiers mobiles	Comptes consolidés Orange
-	-	35 144	35 144	-	-	35 144
639	1 209	-	7 206	-	-	7 206
-	-	-	1 664	-	-	1 664
4	935	-	2 856	-	-	2 856
-	-	42 556	42 556	-	-	42 556
222	46	1 565	4 808	-	-	4 808
866	2 190	44 121	59 090	-	-	59 090
162	335	-	1 653	-	-	1 653
15	49	(0)	2 562	-	-	2 562
258	823	(1 507)	9 055	-	-	9 055
27	231	(16)	3 013	-	-	3 013
5	575	-	2 899	-	-	2 899
-	20	(0)	114	-	-	114
-	-	5 336	5 335	-	-	5 335
20	518	229	7 530	-	-	7 530
486	2 551	4 041	32 162	-	-	32 162
1 352	4 741	83 306	126 396	-	-	126 396

Totem	Opérateurs internationaux et Services partagés	Eliminations activités télécoms et non alloués	Total activités télécoms	Services Financiers Mobiles	Eliminations activités télécoms / services financiers mobiles	Comptes consolidés Orange
-	-	34 529	34 529	(1 375)	-	33 154
638	1 306	-	6 089	-	-	6 089
-	-	-	1 077	-	-	1 077
4	1 001	0	3 421	3	-	3 424
-	-	33 657	33 657	-	-	33 657
220	45	1 102	4 071	32	(27)	4 075
862	2 352	34 759	48 316	35	(27)	48 323
163	344	-	1 433	-	-	1 433
24	54	(0)	2 287	-	-	2 287
304	699	(1 193)	6 373	3	(0)	6 375
10	206	(17)	2 485	0	(0)	2 485
7	464	(0)	2 330	9	-	2 339
-	12	(0)	105	-	-	105
-	-	4 777	4 776	-	(177)	4 599
9	479	(1 000)	4 733	1 582	(1)	6 313
516	2 260	2 567	24 523	1 594	(179)	25 938
1 378	4 612	71 856	107 368	254	(206)	107 415

1.8 Tableau simplifié des flux de trésorerie essentiellement lié aux activités télécoms

Le tableau des flux de trésorerie consolidés au 30 juin 2026 tel que présenté ci-dessus dans les états financiers primaires est entièrement lié aux activités télécoms. Depuis le 1^{er} janvier 2026, le tableau des flux de trésorerie sectoriel n'est plus applicable (voir note 1.1).

	Activités télécoms	Services Financiers Mobiles	Eliminations activités télécoms / services financiers mobiles	Comptes consolidés Orange
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net de l'ensemble consolidé	(51)	(54)	-	(105)
Éléments non monétaires et reclassements de présentation	7 411	(12)	(1)	7 398
Variation du besoin en fonds de roulement et activités bancaires opérationnelles	119	(651)	-	(531)
Diminution (augmentation) des stocks bruts	(32)	0	-	(32)
Diminution (augmentation) des créances clients brutes	136	2	2	140
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs sur autres biens et services	514	(17)	(2)	495
Variation des actifs et passifs de contrats clients	61	-	(1)	60
Variation des autres éléments d'actif et de passif	(559)	(636)	1	(1 194)
Autres décaissements nets	(2 055)	2	1	(2 052)
Impôts et taxes d'exploitation décaissés	(909)	1	-	(908)
Dividendes encaissés	5	-	-	5
Intérêts décaissés nets et effet taux des dérivés net	(511) ⁽¹⁾	0	1	(510)
Impôts sur les sociétés décaissés	(640)	0	-	(640)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité (a)	5 425⁽²⁾	(715)	-	4 710
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ⁽³⁾	(3 461)	(1)	-	(3 462)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles ⁽⁴⁾	(3 538)	(1)	-	(3 539)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations	(40)	-	-	(40)
Avances sur subventions d'investissement	(13)	-	-	(13)
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	130	0	-	130
Investissements dans les sociétés contrôlées nets de la trésorerie acquise	(3)	-	-	(3)
Investissements dans les sociétés mises en équivalence	(11)	-	-	(11)
Acquisitions de titres de participation évalués à la juste valeur	(15)	-	-	(15)
Cessions de titres de participation nettes de la trésorerie cédée	60	-	-	60
Cessions de titres de participation évalués à la juste valeur	24	-	-	24
Autres diminutions (augmentations) des placements et autres actifs financiers	211	454	102	767
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement (b)	(3 194)	453	102	(2 640)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
<i>Flux des activités opérationnelles de financement</i>				
Emissions d'emprunts moyen et long terme	1 566	1	-	1 567
Remboursements d'emprunts moyen et long terme ⁽⁵⁾	(1 584)	-	-	(1 584)
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme	93	(11)	(102)	(20)
Diminution (augmentation) des dépôts et autres actifs financiers liés à la dette	(434)	1	-	(433)
Effet change des dérivés net	(8)	-	-	(8)
<i>Autres flux</i>				
Remboursements des dettes locatives	(700)	(2)	-	(701)
Emissions (rachats) et autres frais sur titres subordonnés	(476)	-	-	(476)
Coupons sur titres subordonnés	(132)	-	-	(132)
Cessions (rachats) d'actions propres	(11)	-	-	(11)
Variations de capital - participations ne donnant pas le contrôle	1	-	-	1
Variations des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales	13	-	-	13
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	(1 196)	-	-	(1 196)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	(241)	-	-	(241)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (c)	(3 111)	(10)	(102)	(3 223)

(en millions d'euros)	30 juin 2025			
	Activités télécoms	Services Financiers Mobiles	Eliminations activités télécoms / services financiers mobiles	Comptes consolidés Orange
Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités				
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture	8 434	331	-	8 766
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités (a) + (b) + (c)	(880)	(272)	-	(1 152)
Variation non monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités	(74)	-	-	(74)
Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture	7 480	59	-	7 540

(1) Dont intérêts décaissés sur les dettes locatives pour (124) millions d'euros au 30 juin 2025 et intérêts décaissés des dettes sur actifs financés pour (6) millions d'euros au 30 juin 2025.

(2) Dont principaux litiges (décaissés) et encaissés pour (50) millions d'euros au 30 juin 2025.

(3) Dont licences de télécommunication décaissées pour (402) millions d'euros au 30 juin 2025.

(4) Les investissements d'actifs financés pour un montant de 16 millions d'euros au 30 juin 2025 étaient sans effet sur le tableau de flux de trésorerie lors de l'acquisition.

(5) Dont décaissements au titre des dettes liées aux actifs financés de (46) millions d'euros au 30 juin 2025.

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le flux net de trésorerie généré par les activités télécoms tel que présenté dans le tableau simplifié des flux de trésorerie et le *cash-flow* organique des activités télécoms.

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Flux net de trésorerie généré par l'activité (activités télécoms)	6 275	5 425
Acquisitions nettes des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(3 521)	(3 461)
Remboursements des dettes locatives	(774)	(700)
Remboursements des dettes sur actifs financés	(16)	(46)
Neutralisation des licences de télécommunication nettes décaissées	167	402
Neutralisation des principaux litiges décaissés (et encaissés)	4	50
Cash-flow organique (activités télécoms)	2 134	1 670
Neutralisation des coûts décaissés liés à la cessation d'activité d'Orange Bank	34	-
Cash-flow organique hors coûts de cessation d'activité d'Orange Bank	2 167	1 670

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le flux net de trésorerie généré par les activités télécoms tel que présenté dans le tableau simplifié des flux de trésorerie et le *free cash-flow all-in* des activités télécoms.

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Flux net de trésorerie généré par l'activité (activités télécoms)	6 275	5 425
Acquisitions nettes des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(3 521)	(3 461)
dont licences de télécommunication décaissées ⁽¹⁾	(167)	(402)
Remboursements des dettes locatives	(774)	(700)
Remboursements des dettes sur actifs financés	(16)	(46)
Païement des coupons sur titres subordonnés	(137)	(132)
Free cash-flow all-in (activités télécoms)	1 826	1 086
Neutralisation des coûts décaissés liés à la cessation d'activité d'Orange Bank	34	-
Free cash-flow all-in hors coûts de cessation d'activité d'Orange Bank	1 860	1 086

(1) Dont licences de télécommunication décaissées de (80) millions d'euros en Egypte et (50) millions d'euros en France en 2026, contre (172) millions d'euros en Pologne et (156) millions d'euros en Egypte en 2025.

Note 2 Base de préparation des états financiers consolidés

Cette note décrit l'évolution des principes comptables appliqués par Orange (« le Groupe ») pour l'arrêté intermédiaire au 30 juin 2026 depuis l'établissement de ses comptes consolidés au titre de l'exercice 2025.

2.1 Base de préparation des informations financières

Les comptes consolidés résumés du premier semestre 2026 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration du 27 juillet 2026.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, ces comptes sont établis en conformité avec la norme comptable internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire », telle qu'adoptée par l'Union européenne et publiée par l'IASB (*International Accounting Standards Board*).

Les comptes semestriels sont établis suivant les mêmes principes que les comptes annuels, sous réserve des spécificités de la norme IAS 34 et de l'application de nouvelles normes mentionnées en note 2.3.

Les données sont présentées sur la base de données en millions d'euros, sans décimale. Les arrondis au million d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

Sur les périodes présentées, les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB, à l'exception des textes en cours d'adoption, ce qui est sans effet sur les comptes du Groupe. Par conséquent, les comptes du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

En l'absence d'une norme ou interprétation applicable à une transaction spécifique ou un événement, la direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres ;
- soient prudents ; et
- soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

2.2 Recours à des estimations et au jugement

La direction d'Orange exerce son jugement pour définir le traitement comptable de certaines transactions et procède à des estimations dans la mesure où de nombreux éléments inclus dans les états financiers ne peuvent pas être précisément évalués ou lorsque les normes et interprétations en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées. La direction révisé ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou d'un surcroît d'expérience ou par suite de nouvelles informations pouvant être liées à des évolutions significatives du contexte macro-économique. La direction reste vigilante aux conséquences éventuelles de l'évolution du contexte macro-économique sur son activité ou à l'évaluation des actifs et passifs composant son bilan.

Dans le cadre du démantèlement du réseau cuivre en France, une provision a été comptabilisée et s'élevait à 1 706 millions d'euros au 31 décembre 2025. Aucune évolution significative des hypothèses sous-jacentes n'a été identifiée, l'estimation de cette provision n'a donc pas sensiblement évolué au 30 juin 2026, à l'exception de la reprise relative aux opérations de démantèlement menées sur le premier semestre.

2.3 Nouvelles normes et interprétations appliquées au 1^{er} janvier 2026

Sont décrits ci-après les amendements de normes dont la date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2026.

2.3.1 Amendements IFRS 7 et IFRS 9 : classement et évaluation des instruments financiers

L'amendement des deux normes précise la date à laquelle un actif ou un passif financier doit être décomptabilisé avec des précisions spécifiques sur la décomptabilisation de passifs financiers réglés par le biais de systèmes de paiement électronique. L'amendement clarifie également les modalités d'application du critère d'intention de gestion à certains actifs financiers (prêts indexés sur des critères ESG, prêts sans recours, parts de titrisation détenues contractuellement liées) et impose de nouvelles informations à fournir sur les instruments financiers dont les modalités contractuelles pourraient modifier les flux de trésorerie. De nouvelles informations sont également à fournir sur les instruments de capitaux propres comptabilisés sur option à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global. Ces amendements ont un effet unique sur les flux de trésorerie lors de leur mise en œuvre du fait de la réappréciation de la date de décomptabilisation des actifs et passifs financiers. Ces amendements des deux normes n'ont pas d'impact significatif sur le Groupe au 30 juin 2026.

2.3.2 Amélioration annuelle des normes IFRS

L'IASB a publié le onzième volume d'améliorations annuelles des normes IFRS qui apportent des clarifications à cinq normes (IFRS 1, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 10, IAS 7). Ces améliorations sont des correctifs ou des précisions sans modifier les principes des normes revues. Ces améliorations des normes IFRS n'ont pas d'impact significatif sur le Groupe au 30 juin 2026.

2.3.3 Amendements IFRS 7 et IFRS 9 : contrats d'achat d'électricité renouvelables dépendant de la nature

Ces amendements visent à améliorer la présentation dans les états financiers des contrats d'achat d'électricité d'origine renouvelable. Ces amendements clarifient les modalités d'application de l'exemption « pour usage propre » aux contrats d'approvisionnement physique en énergie. Ces amendements simplifient l'application de la comptabilité de couverture aux contrats d'achat virtuel d'énergie utilisés comme instruments de couverture de trésorerie en qualifiant le volume d'énergie couvert en référence au volume déterminé dans le contrat de couverture. De nouvelles informations à donner en annexe aux états financiers visent en outre à une meilleure compréhension de l'effet de ces contrats sur la performance financière et les flux de trésorerie de l'entreprise. Ces amendements sont appliqués depuis le 1^{er} janvier 2026 sans impact significatif sur les comptes du Groupe.

2.4 Textes d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2026 et non appliqués par anticipation par le groupe Orange

2.4.1 IFRS 18 : Présentation et informations à fournir dans les états financiers

Publiée en avril 2024 par l'IASB et adoptée en février 2026 par l'Union européenne, la norme IFRS 18 remplacera la norme IAS 1 ainsi que les interprétations de normes qui lui sont liées et sera applicable de façon rétrospective à compter du 1er janvier 2027.

Le Groupe a identifié les principales dispositions de la norme IFRS 18 susceptibles d'avoir un effet sur les comptes consolidés et poursuit son évaluation des effets de la norme sur les indicateurs de performance retenus par le management et non définis par les IFRS, notamment en ce qui concerne leur contenu.

Les principaux effets de la norme IFRS18 résultent des dispositions suivantes :

- la présentation du compte de résultat, avec l'introduction de la catégorie « investissement » et l'intégration de nouveaux sous-totaux obligatoires (notamment le résultat avant financement et impôt) ;
- l'évolution du tableau des flux de trésorerie construit à partir du résultat opérationnel tel que requis par la norme IFRS18 (et non plus du résultat net) ;
- la réallocation de certains produits et charges au sein des différentes catégories du compte de résultat (opérationnel, investissement et financement) à partir des principes de comptabilisation précisées par la norme IFRS18, telle que la présentation des coûts associés à des programmes d'affacturage déconsolidant, en résultat opérationnel ;
- l'obligation de présenter une note dédiée aux indicateurs de performance retenus par le management « MPM » (*Management-defined Performance Measures*) ;
- le niveau d'agrégation et de désagrégation des informations fournies entre les états financiers primaires et les notes annexes.

Le Groupe a engagé les actions nécessaires à l'adaptation de ses processus de reporting et systèmes d'information afin de se conformer aux exigences d'IFRS 18 pour une mise en place effective à compter du 1er janvier 2027.

Note 3 Résultat de cession et principales variations de périmètre

3.1 Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Résultat de cession des actifs immobilisés (hors licences)	168	28
<i>dont prix de cession des immobilisations</i>	332	131
<i>dont valeur nette comptable des immobilisations cédées</i>	(164)	(103)
Résultat de cession de titres et d'activités	2 390	13
<i>dont gain issu de la prise de contrôle exclusif de MasOrange</i>	2 398 ⁽¹⁾	-
Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités	2 559	41

(1) Comprend un gain de 2 036 millions d'euros relatif à la réévaluation de la participation dans MasOrange antérieurement détenue par le Groupe et un gain de 362 millions d'euros relatif au dénouement du contrat défavorable préexistant avec Totem Spain.

3.2 Principales variations de périmètre et transactions en cours

Principales variations

Prise du contrôle exclusif de MasOrange via l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange

Le 12 décembre 2025, Orange avait conclu un accord engageant avec Lorca pour acquérir sa participation de 50 % dans MasOrange pour un prix de 4,25 milliards d'euros en numéraire, valorisant ainsi MasOrange à hauteur de 8,5 milliards d'euros.

Le 13 avril 2026, la Commission européenne a autorisé la prise de contrôle exclusive par le groupe Orange de la coentreprise espagnole MasOrange.

Le 8 juin 2026, le groupe Orange a finalisé l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange et détient désormais 100 % du capital de l'opérateur espagnol. Cette acquisition confère au Groupe le contrôle exclusif de MasOrange.

Cette transaction s'inscrit dans le plan stratégique d'Orange *Trust the future* et vise à renforcer la position d'Orange en Espagne, le deuxième marché du Groupe en Europe.

Cette acquisition majeure entraîne une évolution de l'information sectorielle du Groupe (note 1.1). Un secteur « Espagne » est désormais présenté afin d'identifier la contribution de MasOrange dans le Groupe.

Ce secteur « Espagne » intègre :

- la contribution de MasOrange à compter de la date de prise de contrôle exclusif le 8 juin 2026,
- la participation d'Orange dans la co-entreprise MasOrange et le résultat de cette entité consolidée selon la méthode de mise en équivalence pour les périodes présentées depuis le 26 mars 2024 et jusqu'à la date de prise du contrôle exclusif.

Le tableau ci-dessous présente l'investissement réalisé, net de la trésorerie acquise à la date d'acquisition :

(en millions d'euros)	A la date de transaction
Juste-valeur de la participation de 50 % acquise	4 250
Ajustements venant en réduction du prix payé	(10)
Prix d'acquisition	4 240
Trésorerie acquise	(78)
Investissement net de la trésorerie acquise	4 162

Le Groupe a engagé des coûts liés à l'acquisition de (7) millions d'euros, comprenant des frais juridiques externes et des coûts de *due diligence*. Ces coûts sont comptabilisés en « Autres charges opérationnelles ».

Depuis le 26 mars 2024 et jusqu'à la date d'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange, l'opérateur espagnol était consolidé dans les comptes consolidés du Groupe selon la méthode de mise en équivalence. Cette opération a conduit à réévaluer la participation dans MasOrange antérieurement détenue et s'est traduite comme suit au compte de résultat consolidé du Groupe :

(en millions d'euros)	A la date de transaction
Juste-valeur de la participation de 50% antérieurement détenue par Orange (a)	4 250
Valeur nette comptable des titres mis-en-équivalence de MasOrange (b)	2 214
Gain issu de la réévaluation à la juste-valeur de la participation antérieurement détenue par Orange (a) - (b)	2 036

Le gain issu de cette prise de contrôle est présenté au compte de résultat en « Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités ».

Le tableau suivant présente les modalités provisoires d'allocation du prix payé par le Groupe au 8 juin 2026, date de prise de contrôle :

(en millions d'euros)	A la date de transaction
Prix d'acquisition de 50 % du capital auprès de Lorca	4 240
Juste-valeur de la participation antérieurement détenue	4 250
Dénouement du contrat préexistant défavorable avec Totem Spain	362
Valeur à 100 % de l'ensemble acquis (a)	8 852
Situation nette acquise avant ajustements à la juste-valeur	4 731
Ajustements à la juste-valeur préliminaires	(66)
Actif net acquis après réévaluation préliminaire (b)	4 666
Neutralisation de l'écart d'acquisition préexistant dans la situation nette acquise (c)	3 991
Ecart d'acquisition provisoire (a) - (b) + (c)	8 177

Des garanties de passif, usuelles dans ce type de transaction, ont par ailleurs été accordées à Orange.

La coentreprise MasOrange et la filiale espagnole Totem du groupe Orange sont liées par un contrat dans lequel Totem Spain, en tant que *towerco*, rend des services à MasOrange. Ce contrat avait été qualifié de défavorable lors de la création de MasOrange et avait fait l'objet d'une provision dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition. A la date de prise du contrôle exclusif de MasOrange, ce contrat devient un contrat intragroupe et un gain de 362 millions d'euros a été constaté au compte de résultat en « Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités », en contrepartie de l'écart d'acquisition, pour refléter le dénouement favorable pour le Groupe de cette relation préexistante.

Conformément à IFRS 3 – Regroupements d'entreprises, le Groupe dispose d'un an à compter de la date d'acquisition pour procéder à l'évaluation à la juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs assumés. Ces travaux ne sont pas encore finalisés au 30 juin 2026.

Depuis le 26 mars 2024 et jusqu'à la date de transaction du 8 juin 2026, MasOrange était consolidé dans les comptes consolidés du Groupe selon la méthode de mise en équivalence (note 8). A compter de la date de transaction, les titres de MasOrange ne sont plus consolidés selon la méthode de mise en équivalence mais en intégration globale.

La contribution au compte de résultat est la suivante :

(en millions d'euros)	Du 1 ^{er} janvier 2026 à la date de transaction
Résultat des entités mises en équivalence	(149)

Ci-dessous la contribution de MasOrange dans l'état consolidé de la situation financière du Groupe, y compris les effets liés à la prise de contrôle exclusif comptabilisés par le Groupe à la date d'acquisition :

(en millions d'euros)	A la date de transaction
Actif	
Ecarts d'acquisition	8 177
Autres immobilisations incorporelles	7 286
Immobilisations corporelles	5 031
Droits d'usage des immobilisations louées	1 278
Titres mis en équivalence	825
Impôts différés actifs	473
Autres actifs non courants	148
Total de l'actif non courant	23 218
Créances clients	959
Autres actifs sur contrats clients	336
Charges constatées d'avance	722
Disponibilités et quasi-disponibilités	78
Autres actifs courants	465
Total de l'actif courant	2 561
Total Actif	25 779

(en millions d'euros)	A la date de transaction
Passif	
Capitaux propres⁽¹⁾	8 852
Dettes fournisseurs d'immobilisations non courantes	633
Passifs financiers non courants	8 454
Dettes locatives non courantes	1 174
Impôts différés passifs	950
Autres passifs non courants	220
Total du passif non courant	11 432
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes	493
Dettes fournisseurs sur autres biens & services	2 246
Passifs financiers courants	1 544
Dettes locatives courantes	214
Impôts et taxes d'exploitation	281
Passifs sur contrats clients	413
Autres passifs courants	304
Total du passif courant	5 495
Total Passif et capitaux propres	25 779

(1) Comprend un gain de 362 millions d'euros relatif au dénouement du contrat défavorable préexistant avec Totem Spain.

Si de nouvelles informations obtenues dans l'année suivant la date d'acquisition concernant des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition donnaient lieu à des ajustements aux montants ci-dessus, ou toute provision supplémentaire qui existait à la date d'acquisition, alors l'évaluation et la comptabilisation de certains postes du bilan à la date d'acquisition seraient révisées.

L'acquisition ayant eu lieu début juin, les travaux d'allocation du prix d'acquisition sont préliminaires au 30 juin 2026, ainsi le montant de l'écart d'acquisition et d'autres postes du bilan pourraient évoluer de façon significative d'ici à la fin de l'exercice.

Ci-dessous la contribution de MasOrange dans le compte de résultat consolidé du Groupe au 30 juin 2026 depuis la date de transaction :

(en millions d'euros)	De la date de transaction au 30 juin 2026
Chiffre d'affaires	646
Résultat d'exploitation⁽¹⁾	2 455
Résultat financier	(77)
Impôts sur les sociétés	1
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 379

(1) Comprend un gain de 2 036 millions d'euros relatif à la réévaluation de la participation dans MasOrange antérieurement détenue par le Groupe et un gain de 362 millions d'euros relatif au dénouement du contrat défavorable préexistant avec Totem Spain.

Si la prise du contrôle exclusif de MasOrange avait eu lieu le 1^{er} janvier 2026, le Groupe estime que pour les six premiers mois de l'année le chiffre d'affaires consolidé du Groupe aurait été de 24,7 milliards d'euros et le résultat net aurait été de 3,7 milliards d'euros.

Lors de la détermination de ces montants, le Groupe a supposé que les ajustements de la juste valeur, déterminés provisoirement, qui ont été effectués à la date d'acquisition, auraient été les mêmes si l'acquisition s'était produite le 1^{er} janvier 2026. Ces montants seront, le cas échéant, ajustés en fin d'exercice en fonction de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition.

Transactions en cours au 30 juin 2026

Signature d'un accord pour l'acquisition conjointe de SFR aux côtés de Bouygues Telecom et de Free–Groupe Iliad

Orange a annoncé le 6 juin 2026, aux côtés de Bouygues Telecom et de Free–Groupe Iliad (ensemble, le « Consortium »), la signature d'un Protocole d'Accord avec Altice France, pour l'acquisition de SFR, deuxième opérateur de télécommunications en France.

Cette opération s'inscrit dans la continuité de la stratégie de consolidation menée par le Groupe en Europe. Cette acquisition permettrait de renforcer la position de leader d'Orange sur le marché français, d'accélérer la création de valeur pour l'ensemble des parties prenantes du Groupe, et de soutenir sa capacité d'investissement dans les infrastructures et services numériques.

La part d'Orange dans la valeur d'entreprise totale de la transaction (20,35 milliards d'euros) s'élève à environ 27 %, soit 5,6 milliards d'euros, sous réserve d'ajustements ultérieurs jusqu'à une date de transaction.

À la suite de la signature de cet accord, une phase de consultation s'est ouverte avec les instances représentatives du personnel compétentes afin de mener un dialogue responsable et constructif et d'assurer la réussite de l'opération pour l'ensemble des parties.

La finalisation de l'opération reste soumise à l'approbation des autorités compétentes en matière administrative, réglementaire et de concurrence et aux conditions suspensives de réalisation afférentes et/ou contractuelles.

Dans le cadre de la signature de ce Protocole d'Accord, le Groupe a consenti certains engagements. À ce stade de l'opération, aucune obligation significative exigible ne résulte de ces engagements.

La signature de la documentation juridique définitive est attendue au second semestre 2026, tandis que la réalisation de la transaction pourrait intervenir au second semestre 2027 après l'obtention des autorisations des autorités compétentes notamment de concurrence.

À ce stade, il n'y a aucune certitude que cette opération soit réalisée.

Note 4 Créances clients

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Valeur brute des créances clients	7 581	6 210
Dépréciations sur créances clients	(1 790)	(1 045)
Valeur nette des créances clients	5 791	5 165

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Valeur nette des créances clients - en début de période	5 165	5 838
Variations liées à l'activité	(190)	(589)
Variations de périmètre ⁽¹⁾	834	(2)
Ecart de conversion	(0)	(54)
Reclassements et autres	(18)	(29)
Valeur nette des créances clients - en fin de période	5 791	5 165

(1) Comprend l'effet de 960 millions d'euros lié à la prise de contrôle exclusif de MasOrange en juin 2026 (voir note 3).

(en millions d'euros)	30 juin 2026			31 décembre 2025
	Brut	Dépréciations	Net	Net
Créances clients non échues	4 116	(221)	3 895	3 720
Créances clients échues	3 465	(1 569)	1 896	1 445
Créances clients, dépréciées sur la base de l'ancienneté	2 829	(1 305)	1 524	1 190
Créances clients, dépréciées sur la base d'autres critères	636	(264)	372	255
Créances clients	7 581	(1 790)	5 791	5 165
dont part à court terme	7 114	(1 774)	5 340	4 783
dont part à long terme ⁽¹⁾	467	(16)	451	382

(1) Comprend les créances de terminaux mobiles sur vente à paiement différé dont l'échéance est au-delà de 12 mois ainsi que les créances issues des offres de location-financement d'équipements aux entreprises.

Le Groupe a apprécié le risque de non-recouvrement des créances clients au 30 juin 2026 et a comptabilisé des dépréciations de créances clients pour un montant de (193) millions d'euros sur la période au compte de résultat (contre (114) millions d'euros au 30 juin 2025).

De manière inchangée par rapport au 31 décembre 2025, Orange considère que la concentration du risque de contrepartie lié aux comptes clients est limitée du fait du grand nombre de clients, de leur diversité (résidentiels, professionnels et grandes entreprises), de leur appartenance à des secteurs divers de l'économie et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger.

Le tableau ci-dessous présente une analyse de la variation de la dépréciation sur créances clients dans l'état de la situation financière du Groupe :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Dépréciations sur créances clients - en début de période	(1 045)	(1 036)
Dotations nettes comptabilisées au résultat	(193)	(300)
Pertes réalisées sur créances clients	85	274
Variations de périmètre ⁽¹⁾	(612)	5
Ecart de conversion	(1)	11
Reclassements et autres	(23)	0
Dépréciations sur créances clients - en fin de période	(1 790)	(1 045)

(1) Comprend l'effet de (612) millions d'euros lié à la prise de contrôle exclusif de MasOrange en juin 2026 (voir note 3).

Programmes de cession de créances

Orange a mis en place des programmes de cession sans recours de ses créances à paiements étalés dans plusieurs pays (principalement en Espagne, en Pologne et en Roumanie). Celles-ci ne sont plus inscrites au bilan.

Le montant perçu au titre des créances clients cédées s'élève à environ 500 millions d'euros au premier semestre 2026 (contre environ 140 millions d'euros au 30 juin 2025 et 230 millions d'euros au 31 décembre 2025), et concerne principalement l'Espagne (à la suite de la prise de contrôle exclusif de MasOrange) et la Pologne. En 2025, ces montants concernaient principalement la Pologne, la France et la Roumanie.

Note 5 Achats et autres charges

5.1 Achats externes

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Charges commerciales, coûts d'équipements et de contenus	(3 513)	(3 134)
<i>dont coûts des terminaux et autres équipements vendus</i>	<i>(2 062)</i>	<i>(1 860)</i>
<i>dont commissions</i>	<i>(707)</i>	<i>(590)</i>
Achats et reversements aux opérateurs	(1 667)	(1 547)
<i>dont coûts d'interconnexion</i>	<i>(776)</i>	<i>(823)</i>
Autres charges de réseau, charges informatiques	(1 956)	(1 957)
Autres achats externes	(1 354)	(1 340)
<i>dont coûts d'achats de biens et services pour revente à autrui</i>	<i>(536)</i>	<i>(487)</i>
<i>dont frais généraux</i>	<i>(630)</i>	<i>(607)</i>
Total achats externes⁽¹⁾	(8 490)	(7 978)

(1) Les achats d'énergie, dont la principale composante est l'électricité, représentent (336) millions d'euros en juin 2026 et (453) millions d'euros en juin 2025.

5.2 Autres charges opérationnelles

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Litiges	(23)	(17)
Dépréciations et pertes sur créances clients	(193)	(114)
Coûts d'acquisition et d'intégration	(31)	(5)
Charges du service universel	(21)	(26)
Résultat de change opérationnel	(10)	2
Autres charges	(33)	(43)
Total autres charges opérationnelles	(310)	(203)

Les dépréciations et pertes sur créances clients sont détaillées en note 4.

Les paiements relatifs à certains litiges sont enregistrés directement en autres charges opérationnelles. Les principaux litiges du Groupe sont décrits en note 13.1.

5.3 Coûts des restructurations

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Coûts liés à l'accord GEPP (congé mobilité)	-	(91)
Coûts liés au plan d'Orange Business	(22)	(20)
Autres programmes de restructuration	(50)	(52)
<i>dont plans de départs des salariés</i>	(30)	(17)
<i>dont immobilier</i>	(11)	(15)
Total coûts des restructurations	(72)	(163)

Accord de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP)

Le groupe Orange a signé un accord sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) le 10 février 2025. Cet accord visait à accompagner l'évolution des métiers et des compétences au sein du Groupe en France. Ce dernier prévoyait un congé mobilité ainsi que la reconduction du dispositif de Temps Partiel Seniors (TPS).

Le dispositif « congé mobilité » avait conduit à la comptabilisation d'une provision de 91 millions d'euros en coûts des restructurations au 30 juin 2025, pour un nombre estimé de bénéficiaires d'environ 400 personnes. L'évaluation de l'engagement est sensible à la population éligible et au taux d'entrée dans le dispositif qui est estimé à environ 4 %.

Ce dispositif est proposé par Orange pour accompagner les salariés occupant des métiers sur une activité en décroissance et ayant un projet professionnel externe. L'adhésion se fait sur la base du volontariat et s'adresse aux salariés de droit privé titulaires d'un CDI, ayant au moins 10 ans d'ancienneté dans le Groupe et à plus de 5 ans du départ de la retraite à taux plein. La rémunération proposée s'élève à 80 % pendant la période du congé dont la durée est de 12 mois minimum et de 15 mois maximum.

Au 30 juin 2026, la provision s'élève à 84 millions d'euros.

5.4 Gestion du besoin en fonds de roulement – dettes fournisseurs

Extension des délais de règlement de fournisseurs

Le groupe Orange a mis en place des programmes d'affacturage inversé (« *reverse factoring* ») dans lesquels des dettes fournisseurs sont cédées à des établissements financiers externes. Ces programmes tripartites offrent la possibilité :

- pour les fournisseurs concernés de bénéficier d'un paiement anticipé en contrepartie d'un escompte ;
- et pour le groupe Orange de bénéficier d'un allongement du délai de paiement accordé par les établissements financiers qui peut aller jusqu'à 120 jours au-delà du délai contractuel.

Les dettes concernées par ces programmes restent inscrites dans l'état consolidé de la situation financière en dettes fournisseurs.

Au 30 juin 2026, le Groupe est engagé dans plusieurs programmes d'affacturage inversé, principalement en Espagne et en France.

En Espagne, le Groupe est engagé dans plusieurs partenariats avec des banques qui permettent aux fournisseurs d'anticiper l'encaissement de leurs factures et/ou pour le groupe Orange d'étendre le délai de paiement habituel de 30 à 60 jours des fournisseurs (en allongeant le délai contractuel jusqu'à 120 jours). Le plafond d'encours autorisé est de 950 millions d'euros au 30 juin 2026. Au 30 juin 2026, le montant de l'utilisation du programme d'extension de délai de paiement pour le groupe Orange en Espagne est de 743 millions d'euros et le montant de l'utilisation du programme de paiement par anticipation des fournisseurs de 115 millions d'euros (contre respectivement 691 millions d'euros et 136 millions d'euros à la date de prise de contrôle exclusif de MasOrange).

En France, le principal programme correspond à un partenariat avec la banque Société Générale Factoring en France et permet aux fournisseurs d'anticiper l'encaissement de leurs factures et/ou pour le groupe Orange d'étendre le délai de paiement habituel de 45 à 60 jours des fournisseurs (en allongeant le délai contractuel jusqu'à 120 jours). Le plafond d'encours autorisé du programme d'affacturage inversé est de 700 millions d'euros au 30 juin 2026. Au 30 juin 2026, le montant de l'utilisation du programme d'extension de délai de paiement pour le groupe Orange est de 314 millions d'euros (302 millions d'euros au 30 juin 2025 et 317 millions d'euros au 31 décembre 2025), et le montant de l'utilisation du programme de paiement par anticipation est de 56 millions d'euros (74 millions d'euros au 30 juin 2025 et 64 millions d'euros au 31 décembre 2025).

Note 6 Charges de personnel

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Salaires et charges	(4 312)	(5 844)
<i>dont traitements et salaires, charges sociales</i>	(4 063)	(4 120)
<i>dont accords Temps Partiel Seniors</i>	(39)	(1 620)
<i>dont production immobilisée</i>	396	377
<i>dont autres charges de personnel</i>	(606)	(482)
Participation	(30)	(65)
Rémunérations en actions	(21)	(16)
Total charges de personnel en résultat d'exploitation	(4 364)	(5 926)

En 2025, le groupe Orange a signé un accord sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP). Cet accord vise à accompagner l'évolution des métiers et des compétences au sein du Groupe en France. Ce dernier prévoyait notamment la reconduction du dispositif de Temps Partiel Seniors (TPS) ainsi qu'un congé mobilité (voir note 5.3).

Le dispositif Temps Partiel Seniors avait conduit à la comptabilisation d'une provision de 1 610 millions d'euros en charges de personnel au 30 juin 2025, pour un nombre estimé de bénéficiaires de 6 400 salariés.

Note 7 Pertes de valeur

Le Groupe réalise des tests de perte de valeur annuellement et à chaque fois que des indices de perte de valeur sont identifiés.

Lors d'identification d'indices de pertes de valeur, une révision des trajectoires de flux de trésorerie retenues et de l'évolution des paramètres financiers est réalisée par rapport à la fin de l'année précédente pour les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) dont les pertes de valeur sont susceptibles d'avoir un effet matériel sur les comptes consolidés du Groupe.

L'évolution du contexte économique et financier, les différentes capacités de résistance des acteurs du marché des télécommunications face à la dégradation des environnements économiques locaux, la baisse des capitalisations boursières des opérateurs de télécommunications, et les niveaux de performance économique constituent des indicateurs de dépréciation potentielle.

Ces éléments pris en compte par le Groupe au 30 juin 2026 restent inchangés par rapport à ceux décrits au 31 décembre 2025.

Au 30 juin 2026

Au 30 juin 2026, la revue des indices de perte de valeur n'a pas conduit le Groupe à comptabiliser de perte de valeur.

Au 30 juin 2025

Au 30 juin 2025, la revue des indices de perte de valeur, réalisée sur la base des trajectoires financières du plan stratégique alors en vigueur *Lead the future*, n'avait pas conduit le Groupe à comptabiliser de perte de valeur.

Pour rappel, lors des tests annuels au 31 décembre 2025, l'adoption du nouveau plan stratégique *Trust the future* a conduit à une révision des trajectoires financières de l'UGT Entreprises, entraînant la comptabilisation d'une dépréciation de l'écart d'acquisition de (332) millions d'euros à la clôture de l'exercice.

Note 8 Titres mis en équivalence

8.1 Variation des titres mis en équivalence

Le tableau ci-dessous présente la valeur des principaux titres mis en équivalence :

Société (en millions d'euros)	Principale activité	Principal co-actionnaire	% d'intérêt	30 juin 2026	31 décembre 2025
Entités sous contrôle conjoint					
MasOrange	Opérateur de télécommunications en Espagne	Lorca (50%)	50% ⁽¹⁾	-	2 431
PremiumFiber	Opérateur d'infrastructures réseau de fibre optique en Espagne	GIC (25%)	59% ⁽²⁾	748	-
Ucles Infraco	Opérateur d'infrastructures réseau de fibre optique en Espagne	Ucles Holdco (50%)	50% ⁽²⁾	68	-
Orange Concessions et ses filiales	Exploitation / maintenance des Réseaux d'Initiative Publique	Consortium HIN (50%)	50%	642	659
Światłowód Inwestycje Sp. z o.o. (<i>FiberCo</i> en Pologne)	Construction / exploitation en Pologne	APG Group (50%)	50% ⁽³⁾	351	342
Mauritius Telecom et ses filiales	Opérateur de télécommunications à Maurice	Etat Mauricien (34%)	40%	48	55
Autres				29	35
Entités sous influence notable					
Orange Tunisie	Opérateur de télécommunications en Tunisie	Investec (51%)	49%	26	22
IRISnet	Opérateur de télécommunications en Belgique	Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (MRBC) (53%)	21%	7	7
Savoie connectée	Opérateur d'infrastructures réseau de fibre optique	XPFibre.Co (70%)	30%	3	10
Autres				4	2
Total titres mis en équivalence				1 926	3 564

(1) Consolidation selon la méthode de mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe jusqu'à la date de prise de contrôle exclusif, le 8 juin 2026. A partir de cette date, MasOrange est consolidée en intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe (voir note 3).

(2) Dans le cadre de la prise de contrôle exclusif de MasOrange, les participations dans PremiumFiber et Ucles Infraco sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe.

(3) Correspond au pourcentage d'intérêt d'Orange Polska dans Światłowód Inwestycje Sp. z o.o. (*FiberCo* en Pologne).

PremiumFiber, co-entreprise créée en décembre 2025 entre MasOrange, GIC et Vodafone Spain, exploite un réseau FTTH couvrant plus de 12 millions de foyers et connecte près de 5 millions de clients.

La variation des titres mis en équivalence est la suivante :
(en millions d'euros)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Titres mis en équivalence - en début de période	3 564	3 979
Dividendes	-	(25)
Quote-part du résultat net	(203)	(202)
<i>dont MasOrange⁽¹⁾</i>	(149)	(155)
<i>dont PremiumFiber⁽²⁾</i>	(9)	-
<i>dont Orange Concessions</i>	(18)	(42)
Variation des autres éléments du résultat global	20	(25)
Variations de périmètre ⁽²⁾	(1 389)	-
<i>dont MasOrange</i>	(2 214)	-
<i>dont PremiumFiber</i>	757	-
<i>dont Ucles Infraco</i>	68	-
Variations de capital	23	30
Ecart de conversion	(5)	(2)
Reclassements et autres ⁽³⁾	(85)	(190)
Titres mis en équivalence - en fin de période	1 926	3 564

(1) Consolidation selon la méthode de mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe jusqu'à la date de prise de contrôle exclusif, le 8 juin 2026. A partir de cette date, MasOrange est consolidée en intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe (voir note 3).

(2) Intègre la participation de MasOrange dans les co-entreprises PremiumFiber et Ucles Infraco ainsi que l'effet du changement de méthode de consolidation résultant de la prise de contrôle exclusif de MasOrange par le Groupe le 8 juin 2026 (voir note 3).

(3) En 2026, comprend principalement le remboursement partiel de la prime d'émission de MasOrange pour un montant de (50) millions d'euros. En 2025, comprenait principalement le remboursement partiel de la prime d'émission d'Orange Concessions pour un montant de (216) millions d'euros.

8.2 Principales données des entités mises en équivalence

Les principales données relatives à PremiumFiber, Orange Concessions et Światłowód Inwestycje Sp. z o.o. (*FiberCo* en Pologne) sont les suivantes (sur une base à 100 %) :

(en millions d'euros)	30 juin 2026				31 décembre 2025		
	Premium Fiber	MasOrange ⁽¹⁾	Orange Concessions	Światłowód Inwestycje Sp. z o.o.	MasOrange	Orange Concessions	Światłowód Inwestycje Sp. z o.o.
Actif							
Actifs non courants	7 737	-	3 333	911	19 109	3 315	871
<i>dont écarts d'acquisition</i>	1 161	-	1 061	-	3 992	1 061	-
<i>dont autres immobilisations incorporelles</i>	4 992	-	2 160	1	7 305	2 178	1
<i>dont immobilisations corporelles</i>	1 198	-	13	846	5 050	13	810
<i>dont titres mis en équivalence</i>	-	-	1	-	861	1	-
Actifs courants	538	-	290	182	2 348	293	182
<i>dont disponibilités et quasi-disponibilités</i>	108	-	55	11	140	58	24
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	67	-	-
Total de l'actif	8 275	-	3 623	1 094	21 524	3 608	1 053
Passif							
Capitaux propres	1 347	-	1 235	339	4 808	1 265	317
Passifs non courants	6 410	-	1 992	681	11 739	1 946	655
<i>dont passifs financiers non courants</i>	5 177	-	1 267	645	8 175	1 259	618
Passifs courants	518	-	396	74	4 977	397	82
<i>dont passifs financiers courants</i>	347	-	0	6	1 119	0	21
Total du passif et des capitaux propres	8 275	-	3 623	1 094	21 524	3 608	1 053
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires	37	3 115	232	58	7 599	454	96
Résultat d'exploitation	12	41	(25)	4	512	(69)	(7)
Résultat financier	(27)	(373)	(31)	(21)	(834)	(45)	(16)
Impôts sur les sociétés	(1)	34	16	3	12	29	5
Résultat net	(16)	(298)	(40)	(14)	(310)	(84)	(17)

(1) Consolidation selon la méthode de mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe jusqu'à la date de prise de contrôle exclusif, le 8 juin 2026. A partir de cette date, MasOrange est consolidée en intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe (voir note 3).

8.3 Transactions avec les parties liées

Les principales transactions entre le Groupe et les parties liées sont essentiellement composées des transactions avec les sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence dont notamment PremiumFiber, Orange Concessions et Światłowód Inwestycje Sp. z o.o. (*FiberCo* en Pologne).

Note 9 Impôts sur les sociétés

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Total Impôts sur les sociétés	(455)	(250)
Impôt exigible	(566)	(605)
Impôt différé	110	356

La charge d'impôt sur les sociétés au 30 juin 2025 intégrait un produit d'impôt différé de 443 millions d'euros en lien avec l'accord GEPP en France (*Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels - GEPP*) signé le 10 février 2025 (voir notes 5 et 6).

Recouvrabilité des impôts différés actifs

A chaque clôture, le Groupe procède à une revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs. La recouvrabilité est appréciée au regard des derniers plans d'affaires utilisés pour les tests de pertes de valeur, ces plans pouvant éventuellement être retraités de spécificités fiscales.

Le 8 juin 2026, la prise de contrôle exclusif de MasOrange a abouti à l'intégration des positions d'impôts différés actifs et passifs de MasOrange à l'état consolidé de la situation financière du Groupe.

A cette date, MasOrange dispose de 3 628 millions d'euros d'impôts différés actifs (essentiellement des déficits reportables), dont (2 202) millions d'euros non-reconnus du fait de l'existence de déficits générés pré-intégration fiscale limitant leur utilisation et à la limitation d'imputation des déficits reportables applicables en Espagne.

Note 10 Actifs, passifs et résultat financiers

10.1 Eléments des actifs et passifs financiers

Conformément au plan de désengagement des activités bancaires en Europe et à la suite du retrait de l'agrément bancaire d'Orange Bank (renommée Orange OBK) le 15 décembre 2025, le secteur « Services Financiers Mobiles » est supprimé à compter du 1^{er} janvier 2026. L'arrêt de ces activités opérationnelles entraîne l'abandon de la distinction au sein de l'information sectorielle entre les activités de télécommunications et les activités bancaires.

Le tableau suivant permet de réconcilier les soldes des comptes d'actifs et passifs des activités télécoms et des activités des Services Financiers Mobiles jusqu'au 31 décembre 2025 (les transactions entre ces deux périmètres n'étaient pas éliminées dans les éléments présentés ci-dessous) avec l'état consolidé de la situation financière.

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2026	31 décembre 2025			
		Comptes consolidés Orange	Comptes consolidés Orange	dont Activités télécoms	dont Services Financiers Mobiles	dont éliminations activités télécoms / services financiers mobiles
Actifs financiers non courants liés aux opérations des Services Financiers Mobiles		-	3	-	3	-
Actifs financiers non courants	10.5	1 302	1 305	1 332	-	(27) ⁽¹⁾
Dérivés actifs non courants		669	517	517	-	-
Actifs financiers courants liés aux opérations des Services Financiers Mobiles		-	3	-	180	(177) ⁽²⁾
Actifs financiers courants	10.5	2 178	3 118	3 118	-	-
Dérivés actifs courants		31	35	35	-	-
Disponibilités et quasi-disponibilités	10.3	9 305	12 167	12 125	42	-
Total		13 485	17 148	17 128	225	(205)
Passifs financiers non courants liés aux opérations des Services Financiers Mobiles		-	-	-	27	(27) ⁽¹⁾
Passifs financiers non courants	10.3	42 327	33 457	33 457	-	-
Dérivés passifs non courants		229	201	201	-	-
Passifs financiers courants	10.3	5 298	4 538	4 715	-	(177) ⁽²⁾
Dérivés passifs courants		38	62	62	-	-
Total		47 891	38 257	38 434	27	(205)

(1) Prêt octroyé par Orange SA à Orange OBK (anciennement Orange Bank).

(2) Compte courant entre Orange SA et Orange OBK (anciennement Orange Bank).

10.2 Produits et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

Le coût de l'endettement financier net est constitué des produits et charges relatifs aux éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période.

Les gains et pertes de change incluent notamment la réévaluation en euros des emprunts obligataires et bancaires libellés en devises étrangères ainsi que la réévaluation symétrique, le cas échéant, des couvertures associées telles que définies par IFRS 9.

(en millions d'euros)	Résultat financier						Autres éléments du résultat global
	Coût endettement financier brut ⁽¹⁾	Produits (charges) sur actifs constitutifs endettement net	Coût endettement financier net	Gain (perte) de change	Autres charges financières nettes	Résultat financier	Réserves
30 juin 2026							
Actifs financiers	-	212	212	23	18		(11)
Passifs financiers	(840)	-	(840)	(314)	(7)		-
Dettes locatives	-	-	-	-	(123)		-
Dérivés	82	-	82	286	-		(267)
Effet d'actualisation	-	-	-	-	(102)		-
Total	(758)	212	(546)	(5)	(213)	(764)	(279)
30 juin 2025							
Actifs financiers	-	146	146	(134)	11		(5)
Passifs financiers	(574)	-	(574)	688	-		-
Dettes locatives	-	-	-	-	(123)		-
Dérivés	41	-	41	(566)	-		98
Effet d'actualisation	-	-	-	-	(72)		-
Total	(533)	146	(387)	(11)	(183)	(582)	92

(1) Inclut les intérêts sur les dettes liées aux actifs financés pour (2) millions d'euros au 30 juin 2026 et (6) millions d'euros au 30 juin 2025.

Sur le premier semestre 2026, l'état du résultat global consolidé présente une perte sur les couvertures de flux de trésorerie de (267) millions d'euros liés aux entités consolidées selon la méthode de l'intégration globale, contre un gain sur les couvertures de flux de trésorerie de 98 millions d'euros au premier semestre 2025. Ces variations correspondent essentiellement aux couvertures (*cross currency swaps*) de coupons futurs des emprunts en devises étrangères du Groupe :

- la perte sur le premier semestre 2026 s'explique principalement par la baisse des taux euro par rapport aux taux long terme américain et britannique;
- le gain sur le premier semestre 2025 s'explique principalement par la remontée des taux euro par rapport aux taux long terme américain et britannique.

10.3 Endettement financier net

Au 31 décembre 2025, l'endettement financier net tel que défini et utilisé par Orange ne prenait pas en compte les activités des Services Financiers Mobiles pour lesquelles ce concept n'était pas pertinent. À compter du 1er janvier 2026, le secteur Services Financiers Mobiles est supprimé. La définition de l'endettement financier net a donc évolué et ne fait plus de distinction sectorielle.

Il correspond (a) aux passifs financiers hors dettes liées à l'exploitation (convertis en euros au cours de clôture) y compris dérivés (actifs et passifs), diminués (b) des dépôts versés de *cash collateral*, des disponibilités, quasi-disponibilités et des placements à la juste valeur.

L'endettement financier net exclut les dettes locatives entrant dans le champ d'application d'IFRS 16 et inclut les dettes sur actifs financés.

Par ailleurs, les instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie, inclus dans l'endettement financier net, couvrent notamment des éléments qui n'y figurent pas comme les flux de trésorerie futurs. En conséquence, la part relative à ces instruments de couverture en vie enregistrée en autres éléments du résultat global est ajoutée à l'endettement financier brut pour neutraliser cette différence temporelle.

Au 30 juin 2026, l'endettement financier net se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
TDIRA	625	624
Emprunts obligataires	37 261	32 348
Emprunts bancaires et auprès d'organismes de développement et d'institutions de crédits multilatérales	7 269	2 974
Dettes sur actifs financés	80	200
Dépôts reçus de <i>cash collateral</i>	436	282
<i>NEU Commercial Paper</i>	1 115	830
Banques créditrices	563	453
Autres passifs financiers ⁽¹⁾	277	462
Passifs financiers courants et non courants hors dérivés contributifs à l'endettement financier net	47 625	38 172
Dérivés passifs courants et non courants ⁽²⁾	267	262
Dérivés actifs courants et non courants ⁽²⁾	(701)	(552)
Éléments de capitaux propres relatifs aux instruments de couverture en vie	(370)	(124)
Endettement financier brut après dérivés (a)	46 821	37 758
Dépôts versés de <i>cash collateral</i> ⁽³⁾	(11)	(26)
Placements à la juste valeur ⁽⁴⁾	(1 786)	(3 045)
Quasi-disponibilités	(5 550)	(8 371)
Disponibilités	(3 754)	(3 755)
Autres actifs financiers	(36)	(35)
Éléments de l'actif contributifs à l'endettement financier net (b)	(11 138)	(15 232)
Endettement financier net (a) + (b)	35 683	22 526

(1) Comprend le passif financier de 114 millions d'euros comptabilisé au titre de l'option de vente consentie par Orange à Nethys.

(2) Au 30 juin 2026, l'effet change sur les *cross currency swaps* couvrant le risque de change sur nominaux de la dette brute représente un gain latent de 636 millions d'euros.

(3) Seuls les dépôts versés de *cash collateral*, inclus dans les actifs financiers non courants de l'état de la situation financière, sont déduits de l'endettement financier brut.

(4) Seuls les placements à la juste valeur, inclus dans les actifs financiers courants de l'état de la situation financière, sont déduits de l'endettement financier brut.

10.4 Principaux remboursements et émissions d'emprunts obligataires et bancaires

Au cours du premier semestre 2026, Orange SA a effectué les émissions suivantes :

- le 13 janvier 2026, Orange SA a procédé à une émission obligataire pour un total de 6 milliards de dollars américains (équivalent à 5,1 milliards d'euros). Cette émission est composée de 5 tranches avec un coupon moyen pondéré de 4,73 % :

Devise d'origine	Nominal à l'origine (en millions de devises)	Échéance	Taux d'intérêt (en %)	Emetteur	Type d'opérations	Montant (en millions d'euros)
USD	750	13 janvier 2029	4,000	Orange SA	Emission	644
USD	1 250	13 janvier 2031	4,250	Orange SA	Emission	1 073
USD	1 500	13 janvier 2033	4,750	Orange SA	Emission	1 287
USD	2 000	13 janvier 2036	5,000	Orange SA	Emission	1 716
USD	500	13 janvier 2056	5,750	Orange SA	Emission	429
Total des émissions						5 148

- le 11 mai 2026, Orange SA a contracté deux emprunts bancaires à échéance 2031 pour un montant total de 1,3 milliard d'euros en vue de financer l'opération de rachat de la société Scorefit réalisée sur le second semestre 2026 (voir note 14).

Au cours du premier semestre 2026, le Groupe a effectué les remboursements suivants :

- suite à la prise de contrôle exclusif de MasOrange (voir note 3), le Groupe a effectué un remboursement anticipé d'une partie de la dette de MasOrange, à hauteur de 6,5 milliards d'euros;
- le 29 juin 2026, Orange SA a remboursé à maturité un emprunt obligataire de 700 millions d'euros.

10.5 Actifs financiers

Les actifs financiers se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2026			31 décembre 2025
	Non courant	Courant	Total	Total
Actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables en résultat	370	-	370	376
Titres de participation	370	-	370	376
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	164	1 786	1 950	3 219
Placements à la juste valeur ⁽¹⁾	-	1 786	1 786	3 045
Titres de participation	152	-	152	146
Dépôts versés de <i>cash collateral</i>	11	-	11	26
Autres	-	0	0	0
Actifs financiers au coût amorti	768	392	1 160	856
Créances rattachées à des participations	24	54	78	96
Autres ⁽²⁾	745	338	1 082	760
Total Actifs financiers	1 302	2 178	3 479	4 450

(1) Exclusivement des *Negotiable European Commercial Papers* et des titres obligataires.

(2) Dont 312 millions d'euros constitués en 2024 au titre de la saisie du Parquet National Financier sur les sujets relatifs à la TVA sur les offres numériques.

Note 11 Informations relatives aux risques de marché et à la juste valeur des actifs et passifs financiers

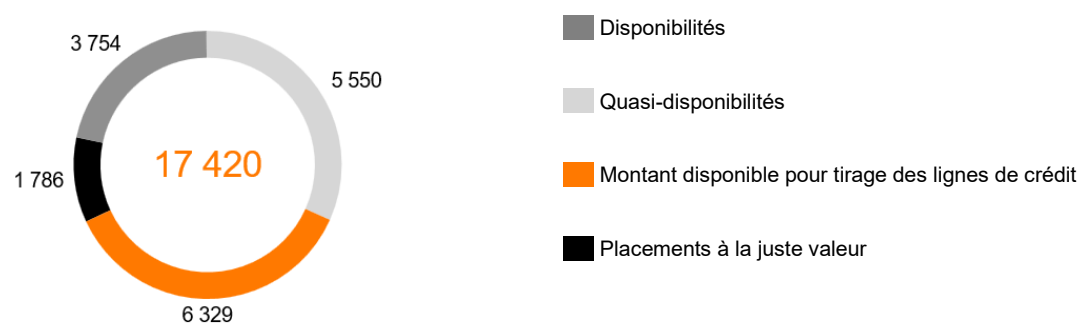
11.1 Politique de gestion des risques

Au premier semestre 2026, le Groupe a commencé à mettre en place des *swaps* de matières premières qualifiés de couverture de flux de trésorerie pour couvrir le risque de variabilité du chiffre d'affaires lié à la revente des granules de cuivre.

Le Groupe a continué à mettre en place et à gérer des instruments de couverture afin de limiter son exposition aux risques de taux et de change opérationnel et financier. Par ailleurs, le Groupe a maintenu une politique de financement diversifié lui permettant de présenter au 30 juin 2026 la position de liquidité suivante :

Position de liquidité

(en millions d'euros)



Pour la gestion spécifique du risque de contrepartie lié aux créances clients, voir note 4.

11.2 Évolution de la notation d'Orange

La notation d'Orange n'a pas évolué sur le premier semestre 2026 par rapport au 31 décembre 2025.

Au 30 juin 2026, la notation d'Orange est la suivante :

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch Ratings
Sur la dette à long terme	BBB+	Baa1	BBB+
Perspective	Stable	Stable	Stable
Sur la dette à court terme	A-2	P-2	F2

11.3 Ratios financiers

Les ratios financiers décrits au 31 décembre 2025 demeurent respectés au 30 juin 2026.

Les emprunts de MasOrange ne sont pas soumis à des engagements spécifiques en matière de respect de ratios financiers.

11.4 Niveaux de juste valeur des actifs et passifs financiers

Aucun événement ayant un impact significatif sur la détermination des niveaux de juste valeur des actifs et passifs financiers n'est intervenu au cours du premier semestre 2026.

A la date de prise de contrôle exclusif de MasOrange le 8 juin 2026, certains actifs et passifs financiers acquis ont été évalués à la juste valeur dans le cadre de l'allocation préliminaire du prix d'acquisition (voir note 3).

Note 12 Capitaux propres

12.1 Capital

Au 30 juin 2026, le capital social d'Orange SA s'élève à 10 640 226 396 euros : il est divisé en 2 660 056 599 actions ordinaires d'un nominal de 4 euros.

Les actions inscrites au nominatif depuis au moins deux ans au nom du même actionnaire bénéficient de droits de vote double. Au 30 juin 2026, la sphère publique détient ainsi 22,95 % du capital et 29,09 % des droits de vote, et les salariés du Groupe détiennent dans le cadre du plan d'épargne Groupe ou sous forme nominative 7,94 % du capital et 12,97 % des droits de vote.

Aucune action nouvelle n'a été émise au cours du premier semestre 2026.

12.2 Actions propres

Sur autorisation de l'Assemblée générale du 19 mai 2026, le Conseil d'administration a mis en œuvre un nouveau programme de rachat d'actions (Programme de Rachat 2026) et mis fin avec effet immédiat au Programme de Rachat 2025. Cette autorisation a une période de validité de 18 mois à compter de l'Assemblée générale susnommée. Le descriptif du Programme de Rachat 2026 figure dans le document d'enregistrement universel (DEU) déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 02 avril 2026.

Au 30 juin 2026, la Société détenait 2 287 263 actions propres, dont 2 282 263 actions affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions LTIP (*Long Term Incentive Plan*) et 5 000 actions au titre du contrat de liquidité.

Au cours du premier semestre 2026, Orange a livré 1 666 668 actions propres aux bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions LTIP 2023-2025.

Au 31 décembre 2025, la Société détenait 1 456 848 actions propres, intégralement affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions LTIP 2022-2024, 2023-2025 et 2024-2026.

12.3 Distributions

L'Assemblée générale du 19 mai 2026 a décidé de verser aux actionnaires un dividende de 0,75 euro par action au titre de l'exercice 2025. Compte tenu de l'acompte sur dividende de 0,30 euro par action, mis en paiement le 4 décembre 2025 pour un montant total de 798 millions d'euros, le solde du dividende à distribuer de 0,45 euro par action a été mis en paiement le 15 juin 2026 pour un montant de 1 197 millions d'euros.

12.4 Titres subordonnés

Nominal des titres subordonnés

Le 25 juin 2026, Orange a émis 850 millions d'euros de titres subordonnés de dernier rang à durée indéterminée, portant un coupon annuel de 4,25 % jusqu'à la première date de révision du taux.

Une révision des taux sur des conditions de marché est prévue de manière contractuelle à partir du 25 juin 2033. Orange dispose d'une option de rachat au pair à toute date comprise entre le 25 mars 2033 et le 25 juin 2033 inclus, puis à chaque date annuelle de paiement du coupon, ainsi qu'en cas de survenance de certains événements définis contractuellement.

Des clauses de step-up prévoient un ajustement du coupon de 0,25% à partir du 25 juin 2038, cette majoration étant portée à 1,00% à compter du 25 juin 2053.

Cette émission de titres subordonnés a fait l'objet d'un prospectus approuvé par l'AMF sous le n° 26-123, complété par le supplément approuvé sous le n° 26-184.

Concomitamment à cette émission, Orange a lancé une offre de rachat visant deux souches existantes de titres subordonnés à durée indéterminée :

- une souche d'un nominal initial de 1,25 milliard d'euros, dont 500 millions d'euros restaient en circulation avant l'offre, ayant une première date de refixation du taux d'intérêt le 1er octobre 2026 ;
- une souche d'un nominal initial de 500 millions d'euros, dont 350 millions d'euros restaient en circulation avant l'offre, ayant une première date de refixation du taux d'intérêt le 19 mars 2027.

Le 25 juin 2026, à l'issue de cette offre, le Groupe a procédé au rachat de 254 millions d'euros de la première souche et 103 millions d'euros de la seconde.

Les montants nominaux restant en circulation après ce rachat s'élèvent respectivement à 246 millions d'euros et 247 millions d'euros.

Le montant présenté dans la colonne « titres subordonnés » du tableau de variation des capitaux propres de 4 993 millions d'euros correspond au nominal enregistré en valeur historique.

Rémunération des titres subordonnés

Date d'émission d'origine	Nominal d'origine (en millions d'euros)	Nominal restant (en millions d'euros)	Taux	30 juin 2026 (en millions d'euros)	30 juin 2025 (en millions d'euros)
01/10/2014	1 250	246	5,00%	(9)	(22)
15/04/2019	1 000	-	2,38%	-	(11)
19/09/2019	500	247	1,75%	(7)	(9)
15/10/2020	700	700	1,75%	-	-
11/05/2021	500	500	1,38%	(7)	(7)
18/04/2023	1 000	1 000	5,38%	(54)	(54)
10/04/2024	700	700	4,50%	(32)	(29)
24/06/2025	750	750	3,88%	(29)	-
25/06/2026	850	850	4,25%	-	-
Rémunération sur titres subordonnés en capitaux propres		4 993		(137)	(132)
Rémunération versée sur titres subordonnés				(137)	(132)

La rémunération des porteurs est enregistrée dans les capitaux propres cinq jours ouvrés avant la date de tombée annuelle sauf exercice par Orange de son droit à différer le paiement des coupons.

L'effet d'impôt de 50 millions d'euros afférent à la rémunération des titres subordonnés est constaté en résultat sur la période.

12.5 Ecarts de conversion

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Profit (perte) comptabilisé en autres éléments du résultat global au cours de la période	1	(293)
Reclassement dans le résultat de la période	-	1
Total écarts de conversion dans le résultat global consolidé	1	(292)

La variation des écarts de conversion comptabilisée en autres éléments du résultat global comprenait principalement une diminution de (292) millions d'euros sur le premier semestre 2025, liée à la dépréciation de plusieurs devises dont notamment le franc guinéen, le dinar jordanien, le dollar américain et la livre égyptienne.

12.6 Participations ne donnant pas le contrôle

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Distribution de dividendes aux participations ne donnant pas le contrôle⁽¹⁾	442	410
dont Sonatel et ses filiales	239	222
dont Orange Polska et ses filiales	93	81
dont Orange Côte d'Ivoire et ses filiales	51	48
dont Jordan Telecom et ses filiales	24	26
dont Médi Telecom et ses filiales	32	32

(1) Dont 305 millions d'euros de dividendes décaissés au 30 juin 2026 et 242 millions d'euros au 30 juin 2025.

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Capitaux propres créditeurs attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle (a)	3 370	3 462
<i>dont Orange Polska et ses filiales</i>	1 327	1 367
<i>dont Sonatel et ses filiales</i>	1 273	1 298
<i>dont Orange Côte d'Ivoire et ses filiales</i>	211	235
<i>dont Jordan Telecom et ses filiales</i>	171	179
<i>dont Orange Belgium et ses filiales</i>	137	132
<i>dont Médi Telecom et ses filiales</i>	175	183
Capitaux propres débiteurs attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle (b)	(49)	(46)
<i>dont Orange Romania et ses filiales</i>	(37)	(34)
Total capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle (a) + (b)	3 321	3 416

Note 13 Litiges et engagements contractuels non comptabilisés

13.1 Litiges

Au 30 juin 2026, le montant des provisions pour risques enregistrées par le Groupe, au titre de l'ensemble des litiges dans lesquels il est impliqué (hors passifs liés à des désaccords entre Orange et les administrations fiscales ou sociales en matière de taxes, d'impôts sur les sociétés ou de cotisations sociales qui sont comptabilisés au bilan dans les rubriques correspondantes), s'élève à 243 millions d'euros (294 millions d'euros au 31 décembre 2025). Orange considère que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige en cours est de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

La présente note décrit les litiges apparus ou ayant évolué depuis la publication des comptes consolidés au 31 décembre 2025.

France

Services fixes

- Dans le litige opposant Bouygues Telecom à Orange devant le tribunal des activités économiques de Paris et relatif à la qualité de services des offres de gros d'Orange sur la boucle locale cuivre, Bouygues Telecom demandait la réparation d'un préjudice qu'elle évaluait à 85 millions d'euros. Le tribunal a débouté intégralement Bouygues Telecom de ses demandes en juin 2024. Bouygues Telecom a interjeté appel de la décision en août 2024. La procédure se poursuit devant la cour d'appel de Paris, instance devant laquelle Bouygues Telecom sollicite désormais la réparation d'un préjudice estimé à 89 millions d'euros. Par ailleurs, Bouygues Telecom a de nouveau assigné Orange en mars 2026 devant le tribunal des activités économiques de Paris sur une période d'analyse distincte de celle visée par la procédure d'appel. Bouygues Telecom sollicite dans ce cadre la réparation d'un préjudice qu'elle évalue à 50 millions d'euros. Orange considère que ces prétentions sont infondées. La procédure suit son cours.
- En juin 2024, Bouygues Telecom a assigné Orange devant le tribunal des activités économiques de Paris pour solliciter une réparation d'un prétendu préjudice de 35 millions d'euros subi du fait du non-respect par Orange de ses engagements pris sur le fondement de l'article L. 33-13 du Code des postes et des communications électroniques relatifs au déploiement de la fibre optique. À la suite d'un désistement d'instance devant le tribunal des activités économiques de Paris pour raison procédurale, Bouygues Telecom a assigné Orange le 19 novembre 2024 devant le tribunal des activités économiques de Nanterre, et a réévalué le préjudice global à hauteur de 130 millions d'euros de dommages et intérêts. Orange considère que ces prétentions sont infondées. La procédure suit son cours.
- En avril 2026, la société d'Investissement pour la Fibre des Territoires (IFT / Free) a assigné Orange devant le tribunal des activités économiques de Paris pour solliciter une réparation d'un prétendu préjudice de 77 millions d'euros subi du fait du non-respect par Orange de ses engagements pris sur le fondement de l'article L. 33-13 du Code des postes et des communications électroniques relatifs au déploiement de la fibre. Orange considère que ces prétentions sont infondées. La procédure suit son cours.
- En décembre 2023, Iliad (Free) a assigné Orange devant le tribunal des activités économiques de Paris pour solliciter une réparation d'un prétendu préjudice de 76 millions d'euros en lien avec la qualité de service des offres de gros d'Orange sur la boucle locale cuivre. Orange considère que ces prétentions sont infondées. La procédure suit son cours.
- En février 2023, Bouygues Telecom et la SDAIF (Société de Développement pour l'Accès à l'Infrastructure Fibre) ont assigné Orange devant le tribunal des activités économiques de Paris concernant le mécanisme des restitutions de prises FTTH. Bouygues Telecom et la SDAIF réclamaient 152 millions d'euros, correspondant selon elles aux montants des restitutions dues au titre des résiliations des lignes FTTH depuis l'origine de la relation contractuelle. Le 11 février 2026, Bouygues Telecom et la SDAIF, d'une part, et Orange, d'autre part, ont conclu un protocole aux fins de mettre un terme amiable au différend les opposant sur le mécanisme des restitutions des prises FTTH. Le montant nécessaire à l'extinction du litige avait été provisionné dans les comptes du Groupe. Le litige est désormais clos.
- En mars 2025, SFR a assigné Orange devant le tribunal des activités économiques de Paris concernant le mécanisme des restitutions des prises fibre FTTH. SFR réclamaient 185 millions d'euros, avec demande d'un versement à titre provisionnel à hauteur de 166 millions d'euros, correspondant selon elle aux montants des restitutions dues au titre des résiliations des lignes FTTH depuis l'origine de la relation contractuelle. Le 30 avril 2026, Orange et SFR ont conclu un protocole aux fins de mettre un terme amiable au différend les opposant sur le mécanisme des restitutions des prises FTTH. Le litige est désormais clos.

Autres procédures en France

- En juin 2018, Iliad (Free) a assigné Orange en référé devant le président du tribunal de commerce de Paris visant à faire interdire certaines de ses offres de téléphonie mobile proposant des terminaux mobiles à prix attractifs accompagnés de formules d'abonnement au motif qu'elles seraient constitutives d'offres de crédit à la consommation. En octobre 2020, Iliad évaluait son préjudice à 790 millions d'euros puis à 993 millions d'euros en janvier 2025. La procédure au fond a été suspendue temporairement en mars 2025 afin qu'il puisse être statué sur une procédure sur incident. En mars 2026, la cour d'appel de Paris a rendu son arrêt sur cet incident et a confirmé le jugement de première instance. Dans le cadre de la reprise des débats au fond, une audience de procédure a été fixée en septembre 2026. La procédure suit son cours.
- À la suite de missions de contrôle en ligne des traitements liées à la mise en œuvre du mail Orange à partir du site Orange.fr et au dépôt de cookies sur ce même site, la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) a prononcé une sanction de 50 millions d'euros, en novembre 2024, contre Orange SA et, s'agissant des cookies, une injonction sous astreinte de se mettre en conformité dans un délai de 3 mois. La CNIL a constaté en septembre 2025 la mise en conformité à l'injonction dans les délais. Orange, qui considère la sanction disproportionnée, a par ailleurs fait appel de la décision de sanction financière devant le Conseil d'État le 5 février 2025. Dans le cadre de ce litige, le Conseil constitutionnel a déclaré le 25 juin 2026 la disposition de l'article L. 34-5 du code des postes et communications électroniques anticonstitutionnelle pour le futur en ce que plusieurs autorités peuvent réprimer de mêmes faits qualifiés de manière identique, ce qui méconnaît le principe de nécessité des peines. La procédure suit son cours.

Pologne

- En 2015, l'opérateur polonais P4 a déposé deux réclamations indemnitaires pour un montant total de 630 millions de zlotys (soit 147 millions d'euros) solidairement à l'encontre de trois opérateurs (dont Orange Polska et Polkomtel), en réparation du préjudice que P4 estime avoir subi en raison des tarifs de détail que ces trois opérateurs imposent aux appels vers le réseau de P4. Dans le cadre de la première réclamation indemnitaire d'un montant de 316 millions de zlotys (soit 74 millions d'euros), la cour suprême en janvier 2022 a rejeté le pourvoi formé par Polkomtel contre la décision de la cour d'appel qui avait infirmé le jugement du tribunal de première instance ayant rejeté la réclamation de P4 et renvoyé la décision en première instance. En mai 2023, la deuxième réclamation indemnitaire de P4 pour 314 millions de zlotys (soit 73 millions d'euros) a été jointe. En 2024, T-Mobile Polska a rejoint la procédure en tant que partie intervenante. La procédure suit son cours.

Afrique et Moyen-Orient

- Plusieurs différends actionnaires opposent la société commune constituée entre Agility et Orange, d'une part, et son coactionnaire irakien dans le capital de l'opérateur irakien Korek Telecom, d'autre part. Ces différends, qui portent sur diverses infractions aux documents contractuels, font l'objet de contentieux arbitraux et judiciaires dans différents pays. Dans le cadre de l'un de ces litiges, le 20 mars 2023, un tribunal arbitral, constitué sous l'égide de la Chambre de Commerce Internationale (CCI), a rendu une sentence définitive contre Korek Telecom et son actionnaire principal, dans le litige qui oppose indirectement (à travers leur société commune) le Groupe koweïtien de logistique Agility et Orange à leur ex-coactionnaire irakien dans le capital de l'opérateur irakien Korek Telecom. Le tribunal arbitral a octroyé 1,7 milliard de dollars américains (1,5 milliard d'euros) de dommages et intérêts à la société commune et à la holding ex-actionnaire de Korek Telecom pour diverses violations du pacte d'actionnaires et actes délictueux commis par l'ex-coactionnaire irakien, notamment pour collusion avec le régulateur irakien des télécommunications. Cette sentence a fait l'objet d'un recours en annulation, lequel a été rejeté. Depuis juin 2025, la sentence est définitive et exécutoire. Par ailleurs, le 19 mars 2019, par suite d'un décret administratif adopté par le ministère irakien du Commerce et de l'Industrie, la direction générale des sociétés à Erbil (Kurdistan irakien) a rétabli l'actionnariat de Korek Telecom tel qu'il existait avant l'entrée au capital d'Orange et d'Agility. En conséquence, l'inscription des actions de Korek Telecom au nom des actionnaires initiaux a été imposée sans indemnisation ou remboursement des sommes investies. Orange, qui considère avoir été illégalement exproprié de son investissement, a notifié le 24 mars 2019 une lettre de griefs à la République d'Irak en se fondant sur le traité bilatéral d'investissement conclu entre la France et l'Irak. À défaut d'avoir pu trouver un accord amiable avec l'État irakien, Orange a déposé le 2 octobre 2020 une requête d'arbitrage auprès du Centre International de Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI). Les audiences devant le CIRDI ont eu lieu en février 2024. Le tribunal arbitral sous l'égide du CIRDI a rendu le 11 juin 2026 une sentence défavorable à Orange sur l'indemnisation de son préjudice relatif à cette expropriation. Orange analyse ses options.

Il n'existe pas d'autres procédures administratives, judiciaires ou arbitrales dont Orange ait connaissance (qu'il s'agisse d'une procédure en cours, en suspens ou d'une procédure dont Orange soit menacé) qui soit apparue ou qui ait évolué depuis la publication des comptes consolidés au 31 décembre 2025 et qui ait eu depuis cette publication ou qui soit susceptible d'avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

13.2 Engagements contractuels non comptabilisés

Au 30 juin 2026, à l'exception des engagements présentés ci-dessous, le Groupe n'a pas contracté d'autres engagements susceptibles d'avoir un effet significatif sur sa situation financière actuelle ou future par rapport à ceux décrits dans les comptes consolidés du 31 décembre 2025.

Prise de contrôle exclusif de MasOrange

Suite à l'acquisition de la participation de 50 % de Lorca dans MasOrange, l'entité espagnole est consolidée en intégration globale à compter de juin 2026. Au 30 juin 2026, les engagements hors bilan estimés de MasOrange s'élèvent à 3,9 milliards d'euros d'engagement donnés.

Note 14 Événements postérieurs à la clôture

Orange SA : versement d'un acompte sur le dividende

Le Conseil d'administration du 27 juillet 2026 a décidé le versement d'un acompte sur le dividende ordinaire de l'exercice 2026 de 0,30 euro par action. Cet acompte sera payé en numéraire le 3 décembre 2026. Le montant du décaissement estimé s'élève à 798 millions d'euros sur la base du nombre d'actions ayant droit à dividende au 30 juin 2026.

Rachat de la société Scorefit

Le 1^{er} juillet 2026, Orange a finalisé le rachat de la société Scorefit pour un montant de 1,3 milliard d'euros, faisant suite à l'exercice de son option d'achat. Scorefit est détenue à 100 % par une filiale de BNP Paribas et possède des accès fibre achetés sur le marché de gros en France pour Orange. Ce rachat permet de simplifier la structure financière du Groupe et s'inscrit dans le cadre de la trajectoire financière de la transition du cuivre vers la fibre.

Projet de création d'une coentreprise avec Morrison dédiée aux datacenters en France

Le 27 juillet 2026, Orange a annoncé la signature d'un accord avec Morrison en vue de la création d'une coentreprise conjointement contrôlée pour accélérer le développement de l'IA et renforcer la souveraineté numérique.

Ce partenariat devrait permettre aux deux actionnaires de combiner leurs expertises industrielles et commerciales afin d'accélérer le déploiement de nouvelles capacités et de répondre aux besoins croissants du marché.

Dans le cadre de cette opération, Orange apporterait à la coentreprise cinq datacenters majeurs situés sur 4 campus en France (Chevilly-Larue, Aubervilliers, Chartres, Val de Rueil) ainsi que son expertise opérationnelle et sa capacité de déploiement commercial. De son côté, Morrison apporterait son expérience reconnue dans les infrastructures stratégiques. Le plan d'investissement à hauteur de 3 milliards d'euros de la coentreprise serait assuré par l'apport d'actifs d'Orange, l'apport en capitaux de Morrison et par recours à l'endettement. Cette co-entreprise contrôlée conjointement serait intégrée dans les états financiers consolidés d'Orange en tant que société mise en équivalence.

La signature définitive de la transaction est attendue d'ici fin 2026, sous réserve notamment de la consultation des instances représentatives du personnel compétentes et de l'obtention des autorisations réglementaires requises. La réalisation effective de la transaction est envisagée au cours du 1^{er} trimestre 2027.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Orange S.A.

111, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2026

Période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société Orange S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration le 27 juillet 2026. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Les commissaires aux comptes

Paris la Défense, le 27 juillet 2026

KPMG S.A.

Paris la Défense, le 27 juillet 2026

Deloitte & Associés

Grégoire Menou

Associé

Jérôme Lo Iacono

Associé

François Buzy

Associé

Ambroise Depouilly

Associé